## SEANCES MENSUELLES

DE LA

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 6 septembre 1945.

Présidence de M. le Dr Ch. LAFON,
Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société. Présents: M<sup>mes</sup> d'Abzac, Berton, Dauriac; M<sup>mes</sup> Delbos, Négrier, Reytier; MM. Aubisse, Corneille, Jeannez-Audra, le général de La Baume, le D<sup>r</sup> Lafon, Laval, G. Lavergne, Lavaysse, Ménesplier et Rives.

Se sont excusés : MM. de Bovée, Ducongé, l'ingénieurgénéral Lacape, Lescure et Mercier.

M. LE PRÉSIDENT a le très vif regret de faire part à la Société du décès de M. le D<sup>r</sup> Devillard, conseiller général et maire de Brantôme, qui eut le culte de sa petite patrie et se montra toujours accueillant aux lettrés et aux artistes; il était des nôtres depuis vingt ans. Le Bulletin, par la plume autorisée de M. Joseph Durieux, lui consacrera une notice nécrologique.

M. le D' DUJARRIC DE LA RIVIÈRE remercie par lettre la Société des félicitations qui lui a adressées M. le Président à l'occasion de son élection à l'Académie de Médecine.

M. LE PRÉSIDENT félicite nos distingués collègues M. l'abbé AFFLET, curé doyen de Terrasson, M. l'abbé Cipière, M. l'abbé SIGALA et M. l'abbé JARRY, qui figurent dans la prochaine promotion des chanoines honoraires du diocèse.

Suivant une note de presse, le Syndicat d'Initiative des Eyzies exposera à la foire de Paris, du 8 au 24 septembre, une documentation sur la «Capitale préhistorique» de la France.

M. LE PRÉSIDENT donne lecture d'un article paru dans la Croix de Paris sur le rôle actuel des Sociétés savantes. L'auteur M. H. Charrier, secrétaire général de l'Académie de Dijon, verrait volontiers ces organismes:

patronner toutes initiatives ou manifestations ayant pour objet la restauration des valeurs spirituelles;

participer aux délibérations des pouvoirs publics dans les questions d'urbanisme, d'aide aux familles nombreuses, d'habitations ouvrières;

créer dans leur sein un Comité permanent d'études qui, suivant attentivement les événements et les courants d'idées, les renseignerait et leur soumettrait des propositions de travaux ou des mesures d'opportunité;

organiser des sorties en corps sur les lieux menacés dans un intérêt essentiel, avec rapport consécutif aux autorités compétentes;

diffuser largement leurs publications à l'étranger.

Cela suppose, dit M. Charrier, avec une modification des statuts et des règlements intérieurs, un recrutement approprié de membres nouveaux, orienté plus spécialement vers les jeunes, qui, quoi qu'en pensent certains ne demandent bien souvent qu'à être pressentis et aidés pour s'agréger avec conviction au labeur de ces Académies de province...

Il va de soi que les Sociétés savantes, pour jouer dignement leur rôle, doivent pouvoir compter sur l'appui des organismes officiels, de même qu'elles ont un avantage primordial à maintenir entre elles une liaison étroite et fraternelle. Il est d'autre part grandement souhaitable que l'Institut, et plus spécialement l'Académie française, les encouragent de toute manière, dans un esprit de large et souple décentralisation.

M. LE PRÉSIDENT passe en revue les périodiques adressés à la Société depuis la dernière séance et s'arrête plus particulièrement à l'ouvrage : Par monts et vallées, que les Editions du Châtaigner, à Limoges, ont servi aux abonnés la revue de Notre Province empêchée de paraître en 1944. On relève dans cette luxueuse publication, abondamment illustrée, des études historiques, économiques, touristiques; des notes d'art, des œuvres littéraires dûs aux meilleurs écrivains du Limousin, de la Marche et du Périgord. Notre pays est dignement représenté par M. l'Archiprêtre C. PRIEUR (Saint Front, premier évêque de Périqueux), M. Joseph Durieux (Fulbert-Dumonteil et Alfred Magne), Robert Benoit, dont M. Jean Secret présente des extraits de la Petité histoire de Périgueux; MIII Alice MILLET-LACOMBE, et nos savants confrères Franck Delage et G. Tenant de la Tour. A noter dans l'article de M. H. Lelong sur les Statues de Limoges et de Périgueux que celle du général Daumesnil a retrouvé sa place traditionnelle sur nos boulevards depuis le 20 août 1944.

Les Mémoires de la Société des sciences naturelles et archéologiques de la Greuse, dont nous sont parvenus tous les fascicules parus de 1939 à 1943, contiennent d'excellentes études du Dr Janicaud sur les sépultures des époques gallo-romaine (XXVIII, p. 427) : barbare et féodale dans la Creuse (XXVII, p. 257), sur les origines de Guéret (XXVIII, p. 1) et le culte de Saint-Pardoux, dont les reliques furent volées à Sarlat ; une nécrologie enfin du regretté Louis Lacrocq ; le Périgord occupe dans sa bibliographie une place importante (XXVIII, p. 7 et sq. 19.)

Notre collègue, MM. l'abbé Dubois, curé d'Artigues, achève en ce moment un travail historique et généalogique sur la Maison de Caumont La Force, qui ne pourra manquer d'intéresser les membres de notre Compagnie.

M. Antoine Lavoix, évoquant la communication récente de M. Couvrat-Desvergnes sur Henriette Picault, s'étonne que Chateaubriand, qui était marié depuis 1792, ait fait une cour passionnée à la belle Créole devenue la baronne Malouet jusqu'à prétendre l'épouser une fois veuve. Notre collègue oublie-t-il que l'auteur de René eut une vie sentimentale complexe, peuplée de « fantômes d'amour » et de nombreuses « amitiés » extra-conjugales ? Ce sont clauses de style que l'admiration et la reconnaissance que Châteaubriand, dans ses Mémoires d'Outre-tombe, exprime à l'égard de son épouse légitime.

- Il est donné lecture d'une note de M. MERCIER sur un tronçon de la voie romaine de Périgueux à Saintes. Elle est trop importante pour n'être pas reproduite intégralement,

a Ayant relu ces jours-ci le très remarquable travail de M. le Dr Trassagnac sur le réseau d'Agrippa en Dordogne, paru dans le Bulletin en 1936-37, j'ai constaté, en ce qui concerne la voie de Périgueux à Saintes, que l'auteur indiquait pour les environs de Chancelade un tracé assez discutable.

C'est ainsi qu'après sen passage de la Bauronne et après avoir laissé à gauche la voie se dirigeant sur Bordeaux, l'auteur indique que la voie de Saintes allait passer le long des murs de l'abbaye de Chancelade; il aurait fallu pour cela que la voie emprunte sur plus de 300 mètres le fond du vallon, or, les anciens du pays peuvent témoigner qu'il y a moins de quatre vingts ans ce vallon était encore un marécage impraticable.

Ensuite l'auteur prend pour la voie romaine ce qui n'était que le chemin abbatial reliant l'abbaye de Chancelade à sa filiale de Merlande ; chemin appelé par les gens du pays « le chemin des moines ».

Ensuite l'auteur fait passer cette voie jusqu'au pont d'Ambon dans des lieux ou l'on en chercherait en vain le moindre reste.

Ces erreurs expliquent que page 339 l'auteur trouve que cette voie est une de celles qui ont laissé le moins de traces.

Ceci dit, je vais me permettre d'indiquer le tracé de cette voie pour les environs de Chancelade d'après ce qu'il en subsiste d'absolument indiscutable. Les amateurs qui en auront le désir pourront ainsi en suivant cet itinéraire se rendre compte de visu que cette voie a laissé des traces importantes encore en bon état, ce qui prouverait qu'elle a été ntilisée pendant fort longtemps après l'époque romaine.

Après l'embranchement de la voie se dirigeant vers Bordeaux, celle de Saintes empruntait le tracé d'un très ancien chemin qui n'est plus employé et qui s'amorce à droite sur la route de Ribérac à 60 m. environ de l'embranchement de la route de La Tour-Blanche. Ce chemin traverse en droite ligne la plaine et monte de même jusqu'au faite des côteaux, aboutissant derrière le cimetière de Chancelade au

lieu-dit La Croix-Herbouze. On peut dès cet endroit voir la voie romaine dans sa largeur normale, avec même de loin en loin son macadam de cailloux. On peut aisément la suivre pendant près d'un kilomètre, toujours avec sa largeur de 10 mètres environ entre fossés.

Après être passée à proximité du village de Terrassonie elle coupe à 700 m. la route/de La Chapelle-Gonaguet auprès d'un transformateur d'énergie électrique; puis toujours en ligne droite, cotoyant ou suivant un ancien chemin allant au village de Pècher, passe à 100 m. de ce village. C'est à ce point qu'elle est le plus près de la route de La Tour-Blanche. De là elle descend dans le vallon où coule le ruisseau passant à Andrivaux, par une magnifique avenue où on peut la voir dans toute sa largeur, avec son macadam.

Après avoir franchi le ruisseau, elle gravit par une large courbe le faite des côteaux et y reprend son allure rectiligne. Elle laisse sur main droite le vallon de Merlande et ve plus loin couper la petite route de Biras à La Chapelle-Gonaguet, à environ un km. de cette dernière localité.

Ensuite la voie continue vers le pont d'Ambon en suivant les sommets et laissant assez loin sur la droite la route de La Tour-Blanche.

Les amateurs de belles promenades peuvent en confiance s'engager pedestrement sur ce « Chemin de nos Pères »; ils y trouveront avec les souvenirs livresques d'époques révolues un peu mélancoliques, de très charmants paysages, variés à souhait et tout imprégnés d'une bien prenante douceur ».

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL remet le tirage à part, offert par M. l'Archiprêtre Prieur, de la nécrologie de M. le Chanoine Joseph Roux. Périgueux, impr. Ribes, 1945; in-8°, 16 p. s, br.

Il présente succinctement les deux ouvrages de M. Jean Bonnerot, dont la Société à fait l'achat. La Guide des Chemins de France, de 1553, par Ch. Estienne, éd. par J. Bonnerot (Bibl. de l'Ecole des Hautes-Etudes, fasc. 265 et 257.) Paris, H. Champion, 1936; 2 vol. in-8°, br.;

Les routes de France, 3º éd. (Les évocations françaises.) Paris, H. Laurens, 1938; in-8°, cart.

M. de Saint-Saud, qui a eu l'occasion de classer et d'analyser sur place les archives de château de Canteranne, où la famille de Bideran succède à celle de Béraud et en a relevé officiellement le nom, nous écrit à propos de la question soulevée p. 42 du Bulletin de 1945 :

« Les commis d'Hozier n'en étaient pas à une erreur d'orthographe près. Le Pierre Barraud, de cujus, est en effet un Béraud Pierre, seigneur de Canteranne, décédé en 1667, ainsi que sa femme Antonie (alias Anne) de La Baume, qu'il avait épousée en 1643. Il était fils de Jean et de Jacquette de Castillon. En 1667, le 1<sup>or</sup> septembre, leur fils Jean fit ses preuves de noblesse lors de la recherche de 1666-1671. »

M. Joseph Durieux signale à la page 8 de la 1<sup>re</sup> livraison du Balletin de 1945, une coquille d'imprimerie au procès-verbal de la séance mensuelle. Au lieu de Monis il faut lire: Morris. Celui-ci, colonel de chasseurs, prénommé Louis-Michel, est devenu général de division en 1851.

Aux communications faites en avril et mai par M. A. Joussain, il ajoute une note complémentaire. Léonard Feyfant, né à Périgueux le 11 octobre 1820, fils de Jean et d'Elisabeth Robert, mort à Champcevinel le 16 février 1905, a été nommé chevalier de la Légion d'Honneur le 28 décembre 1859 comme capitaine au 37° de ligne et promu officier de cet Ordre le 9 avril 1871 en qualité de lieutenant-colonel du 70° régiment de marche d'infanterie. Outre la médaille commémorative d'Italie et celle de la Valeur militaire de Sardaigne, il reçut la croix du Mérite supérieur de Chine et fut blessé d'un coup de feu à la cuisse droite le 12 mai 1862 au combat contre les Chinois rebelles du Tsinpoo.

Notre collègue M. Guichard a averti M. le Secrétaire général de l'état inquiétant de la voute du chœur de la petite église paroissiale de Monbos. S'il n'y est rapidement porté remède, elle risque de s'effondrer. Le fait avait déjà été porté à la connaissance de l'Inspecteur général des Monuments historiques en 1941 : rien n'a été fait et la situation s'est rapidement aggravée. Il s'agit pourtant d'un des édifices religieux les plus curieux de notre Périgord.

M. H. Anstert désirerait connaître la signification exacte de Pisadis, nom resté à une placette de la vieille bastide de Beaumont-du-Périgord : il semblerait qu'il veuille dire « pavé », endroit pavé de pierres.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de deux documents communiqués par M. Jean Celerier.

Le premier, trouvé dans une maison particulière, à Savignac-Lédrier, est le procès-verbal de la vente des meubles du ci-devant seigneur de cette paroisse, M. de Lubersac, émigré (16-18 septembre 1793);

Le second, emprunté au registre des délibérations municipales de Payzac de La Nouaille est un récit des cérémonies et des réjouissances qui marquèrent dans ce gros bourg le baptême du Roi de Rome, le 9 juin 1811. Le Balletin le publiera in-extenso.

Au tome LXVI de notre Bulletin figure une étude de M. Gigot, alors archiviste en chef de la Dordogne, sur La Cloche et l'horloge du Consulat de Périgueux. A première vue, dit M. Lavergne, elle paraît constituer un travail original et richement documenté.

En réalité, la part de M. Gigot est assez mince et la substance de son article est strictement empruntée à des notes étendues prises sur le sujet par deux érudits chers aux Périgourdins, Michel Hardy et Ferdinand Villepelet.

L'entrée récente aux archives départementales des livres, manuscrits et documents légués à ce dépôt par le regretté Robert Villepelet mettait à la disposition de l'archiviste les dossiers constitués ou recueillis par l'un de ses prédécesseurs : il y a puisé largement, comme c'était son droit, il aurait au moins pu indiquer ses auteurs et rendre hommage à leur effort.

Il n'est pas trop tard pour réparer cet oubli volontaire de M. Gigot, et appliquer à son article le précepte : à chacun selon ses mérites.

M. LAVERGNE relate d'après un dossier du tribunal de district de Sarlat, dont les archives ont été malheureusement dilapidées il y a une quarantaine d'années, les incidents qui marquèrent l'enlèvement, par les gardes nationales, des girouettes du château de la Tour du Roc, à la fin d'avril 1791, Cet épisode est à joindre à ceux que G. Bussière a contés dans ses Etudes sur la Révolution en Périgord : il éclaire crûment la période d'« anarchie spontanée » qu'a traversée

notre pays.

La Société historique et archéologique du Périgord accueille favorablement les demandes d'abonnement formulées par l'Association des anciens élèves de l'école pratique de la Force (Dordogne), (président M. E. Bartholomé) et par le Musée préhistorique des Eyzies (M. Peyrony, conservateur).

THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY.

the state of the first of the same of the

English the state of the state

has been perfect, and you will require known interested Man-

to be the property of the prop

Control of the second of the s

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général, G. LAVERGNE, Le Président, D' Ch. LAFON. the transfer of the extension of all district of

## Séance du jeudi 6 octobre 1945.

## Présidence de M. Corneille, Trésorier

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société.

Sont présents: Mmes d'Abzac, Dauriac, Dupuy; Miles Delbos, Marton, Vayssier; MM. Aubisse, Corneille, Granger, Joussain, le général de La Baume, Lavergne, Lescure, Rives, Secondat et J. Secret.

Se font excuser : M<sup>me</sup> Dartige du Fournet, MM. Ducongé, l'ingénieur-général Lacape, le D<sup>r</sup> Charles Lafon et Ménesplier.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. LE PRÉSIDENT à le regret de faire part à l'assemblée du décès de Ma Joseph Durieux. Il exprime à notre distingué vice-président, si cruellement frappé, les condoléances les plus sympathiques de la Société.

Il félicite notre collègue M. BARRIÈRE, qui a été nommé maître de conférences de littérature française à la Faculté

des lettres de Bordeaux.

M. Urbain, Directeur du Museum d'Histoire Naturelle, se faisant l'interprête de l'Assemblée des Professeurs, réunie le 20 septembre, a exprimé à la Société ses plus vifs remerciements pour avoir abrité, dans ses locaux, depuis 1939, de précieuses collections d'oiseaux du laboratoire d'ornithologie de Paris. Grâce aux excellentes conditions matérielles auxquelles elles ont été soumises, cette partie de notre patrimoine national a été conservée intacte.

Le Museum avait repris livraison, au cours de l'été, des caisses entreposées dans notre hôtel. La Société des Antiquaires de Picardie a adressé à M. le Président la liste de nos publications dont elle sollicite le remplacement; elle prendra à sa charge les frais de port et elle envisage la reprise prochaine de l'échange de ses travaux avec les nôtres.

Des remerciements sont exprimés à M. l'abbé Sigala, qui a fait à la Société l'hommage du discours qu'il a prononcé, le 12 juillet 1945, à la distribution des prix de l'Institution Saint-Joseph, et qui a paru sous le titre: Dans la Résistance... L'Institution Saint-Joseph de 1940 à 1944. (Périgueux, impr. Ribes, in-8' de 11 p.)

Dans Lou Bournat, livr. de janvier-juin 1945, M. le Président signale le poétique hommage rendu par M. Champar-Naud à la mémoire de l'« argentié» Ch. Aublant. Le Bulletin de la Société préhistorique française, t. XLV, janvier-mars 1945, contient des communications de notre collègue M. Mercier, une observation relative au Fourneau-du-Diable; un article de D. et E. Peyrony sur les gravures du Magdalénien II de Crabillat et de Laugerie-Haute. Le Dr Bastin note au passage que sur 39 lampes paléolithiques trouvées en France, la Dordogne vient en tête avec 13 échantillons, la Gironde suit, avec 8.

M. LE PRÉSIDENT dépose sur le bureau les deux exemplaires souscrits par la Société de l'Histoire de Périgueux que M. G. Lavergne, vient de faire paraître aux Editions Fontas. A une question qui lui est posée, notre Secrétaire général dit que le chiffre de la population donné pour la paroisse St-Front en 1342 (4.500 âmes) repose sur la base de trois habitants par feu prise par R. Villepelet, auquel le renseignement est emprunté.

Le Maire de Dussac a fait parvenir à la Société, par les soins de notre distinguée collègue, M<sup>mo</sup> d'Abzac, un premier lot de documents d'époque révolutionnaire, provenant des archives de cette commune. Ce sont surtout des imprimés : lois, décrets, circulaires, avec des restes de dossiers relatifs au sequestre des biens des émigrés. Ces pièces, dit M. le Président, ont une portée générale et seraient peut-être

mieux à leur place aux archives départementales que chez nous,

M. le Secrétaire général se range à ce avis et tout en remerciant Mme d'Abzac de la peine qu'elle s'est donnée pour transporter ces papiers, il observe qu'aux termes du Règlement des archives communales de 1926, les maires ne peuvent déposer qu'aux archives départementales les archives dont ils sont les gardiens responsables.

M. LE TRÉSORIER a reçu de M. Joseph Roque, élu récemment membre titulaire, quelques échantillons de ses productions littéraires. Leur tour facétieux et qui brave parfois l'honnêteté ne permet pas de s'y attarder.

M. H. Corneille communique deux documents datant de la Révolution. L'un est relatif à la proposition faite par un peintre de Périgueux, Bardon, de numéroter les maisons et de peindre sur les murs les noms des différents quartiers et des rues de Périgueux. La ville accepta à condition que chaque propriétaire paierait sa quote-part à l'entrepreneur (20 août 1790). (Voir la Petite histoire de Périgueux, de R. Benoit, p. 214.) L'autre est un mémoire des fournitures et d'ouvrages décoratifs produit par le même sieur Bardon, à l'occasion de la fête de la Fédération des Gardes Nationales, en juillet 1970.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL donne lecture de l'article consacré par Jean et Jérôme Tharaud à leur vieil ami de collège le Dr Devillard, dans le Figaro du 3 octobre.

M. D. PEYRONY a adressé une communication sur la « découverte d'un type nouveau, ou peu connu, de sarcophage », faite aux abords du château des Faures, commune du Bugue, en août dernier. Ces monuments présentent la particularité d'être creusés en plan incliné dans le sens de la tête aux pieds.

MM. SECONDAT et J. SECRET présentent quelques observa-

M. Couvrat-Desvergnes nous envoie une nouvelle note sur la sériciculture en Périgord. Elle rappelle le mémoire adressé le 17 juin 1700 par l'intendant de Guyenne au Contrôleur général des Finances, au sujet de la plantation des mûriers dans la généralité.

Bazin de Bezons n'y préconise pas cette culture en Périgord parce qu'il y a trop de châtaigniers. Pourtant, quelques personnes avaient planté des mûriers aux environs de Sarlat vers 1690, mais sans aucune réussite.

Il estimait que les environs de Libourne, de Ste-Foy et de Bergerac scraient plus convenables à ces plantations à condition d'éviter de planter le long des chemins bordés de noyers. Il est nécessaire, dit-il, d'élargir auparavant les chemins si étroits dans les bonnes terres pour qu'on ne puisse pas enlever les mûriers lorsqu'on serait dans l'obligation d'élargir les chemins.

On sait ce que tenta Bertin à Bourdeilles.

A son tour, en décembre 1834, Bugeaud lit venir M. Andreossy pour enseigner aux propriétaires du département la culture du mûrier et l'éducation des vers à soie. Il planta des mûriers dans ses propriétés et en eut 7.400 en 1836. Pour lui la famille Coulettous se spécialisa la culture des vers à soie, d'où le surnom de « La Soie » que portent encore ses descendants.

M. André Joussain termine sa communication sur la vie militaire de Léonard Feyfant en donnant lecture de deux lettres que son héros écrivait à sa famille après son débarquement à Gênes, lors de la campagne d'Italie (1859). Elles reflètent l'excellent moral de l'armée impériale à la veille des combats contre l'Autrichien.

M. Jean Secret a fait, ces temps-ci, dans le département, des promenades archéologiques dont il souligne l'imprévu et l'intérêt.

A peu de distance, au S. O. du foirail vieux de Salignac, il a, pour ainsi dire, découvert dans les dépendances d'une ferme sans histoire, les restes de la commanderie de la Veyssière, promis hélas! à la ruine comme tant d'édifices du Périgord médiéval. C'était, dans une enceinte rectangulaire, un magnifique hôtel de xm² siècle dont M. J. Secret

trace le plan et l'élévation. La façade sud est remarquable par un grand fenestrage en tiers-point, recoupé par une colonnette surmontée d'un trilobe, qu'un épais manteau de

lierre empêche malheureusement de photographier.

A Auriac, près de Montignac, notre Secrétaire adjoint a eu la bonne forture de pouvoir déterminer par l'examen des armoiries figurées sur les clés de voûte de la fameuse chapelle à pélérinage de Saint-Rémy, la date approximative de la construction entre 1407 et 1416 et le nom de son fondateur, qui n'était autre que Bertrand de La Cropte, le futur évêque de Sarlat.

Parmi les autres monuments visités et étudiés, une mention spéciale est accordée à l'édicule charmant du xv° siècle connu sous le nom de Chapelle des Ladres, à Saint-Pierrede-Côle, au pied de la ruine du château de Bruzac.

L'assemblée, vivement intéressée par ces révélations, émet le vœu que la commanderie de la Veyssière et la Chapelle des L'adres de Bruzac soient inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques.

M. Jean Secret pose enfin à la sagacité de nos collègues

les questions suivantes :

1º L'arc triomphal de l'église de Saint-Crépin-d'Auberoche porte les armoiries suivantes, répétées deux fois : écu français, semé de roses, d'étoiles, ou de lys sans nombre (il y en a 13, disposées 3, 4, 2, 1). Dans ce dernier cas ce seraient les armes de France. Pourquoi ? L'arc triomphal plein cintre paraît être de la fin du xIIIº ou du xIIIº siècle.

2º L'église romanc de Champeau conserve un grand portrait d'une abbesse croisée, qui paraît du xviiie siècle. Ce panneau, peint sur bois, a été utilisé comme porte de sacristie. Il n'y a pas d'armoiries. Ne serait-ce pas une d'Aydie, à cause de la proximité du château des Bernardières ?

3º L'église gothique de Champagnac-de-Bélair est du début du xvº siècle. Les clés des trois croisées d'ogives sont timbrées aux armes d'un La Marthonie. De quel prélat s'agit-il, car il y eut deux frères, évêques de Dax, à cette époque : Jean, de 1514 à 1519 et Gaston, de 1519 à 1555 ?

La Société élit membres titulaires :

Le Comte Maurice Delcer de Puymège, place de l'Hôtelde-Ville, 14, Aurillac (Cantal); présenté par M. le chanoine Souillac et G. Lavergne;

M. Jean Lescure, avenue Emile-Zola, 17 bis, Brive : présenté par MM. Corneille et Sudeix.

which the property of the party of the country of the party of the par

the same of the same of the same of the same of the same of

the first your entity of the party of the same on the

the Part of the Control of the Contr

the section of the next the operation of the section of

are a fine to the same of a such that the first the first the same of the same

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président de séance,

H. CORNEILLE.

#### Séance du jeudi 8 novembre 1945.

## Présidence de M. le D' LAFON, Président.

La séance est ouverte à 13 h. 30, en l'hôtel de la Société.

Présents: Mmos d'Abzac, Dupuy; Muss Delbos, Marqueyssat, Vayssier; MM. Aubisse, Berthelot, le comte de Chalup, Champarnaud, Corneille, Ducongé, le Dr Lafon, Laguionie, le général de La Baume, Lavergne, Rives et Jean Secret.

Se sont excusés : M<sup>me</sup> Dartige du Fournet et M, l'ingénieurgénéral Lacape.

Le procès-verbal de la dernière réunion est lu et adopté sans observations.

M. le Président a le regret de faire part à la Société du décès de trois de nos membres : M. Audouin, déporté et mort à Buchenwald, ; M. Dumont, ancien adjoint au maire de Périgueux et M. Perraudin. Il adresse aux familles éprouvées ses condoléances les plus vives.

M. Bartholomé, au nom de l'Association des anciens élèves de l'Ecole de la Force et M. Jean Lescure ont adressé à la Société des lettres de remerciements pour leur admission.

Dans les bulletins qui nous sont parvenus de nos sociétés correspondantes, M. le Président relève la protestation formulée par le Bulletin de la Société préhistorique du Langue-doc (2° semestre 1945) contre une brochure intitulée « Les cavernes et l'habitat humain préhistorique », et publiée à l'intention de la jeunesse scoute de France. L'auteur, M. Tagand, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon, n'écrit-il

pas que « pendant les premières périodes du quaternaire, l'Europe occidentale a été successivement habitée par deux races, dites de Néanderthal et de Laugerie (Basses-Pyrénées) » ? Il aggrave encore son cas en reprenant à son compte la thèse erronée du Néanderthal, essentiellement grimpeur, se réfugiant dans les arbres, se nourrissant de fruits, d'œufs, de petits animaux ; et de grimpeur devenu coureur. Il est navrant qu'un professeur, occupant une chaire officielle, puisse écrire de telles sottises! A noter aussi dans la Revne du Libournais un article de M. J.-A. Garde sur « l'Enclave de langue d'oil du nord de Libourne », l'origine remonte aux dévastations de la guerre de Cent ans et à un fort mouvement d'immigration des populations du Bas-Poitou, du Bocage et de la Plaine, qui parlaient des dialectes français.

La Société a reçu le 1er numéro (octobre 1945) de Moun Païs, organe de liaison du nouveau groupement des Périgourdins à Paris, « les Croquants du Périgord ». Le président est notre compatriote M. Marcel Ventenat ; le secrétaire-général fondateur M. Jacques Magne, de Montignac, 11, rue Descartes, Sèvres (S. et O.).

M. le Président signale la publication, dans l'hebdomadaire « Le Courrier français du Dimanche » dans le courant d'octobre, de « Variétés historiques sur le Périgord ». Ce ne sont pas là, des pages tout à fait inédites, mais il faut applaudir à une initiative qui rappelle des personnalités ou des monuments du pays : l'ingénieur de Belleyme, le conventionnel Roux-Fazillac, l'église Saint-Jacques de Bergerac.

Dans un album intitulé Cent cinquante ans de conquête des Cœurs, parmi les fac-similés de lettres de grands Français colonisateurs qui y sont reproduits, figure une réponse du maréchal Bugeaud aux critiques que lui avait adressées G. de Beaumont (juin 1847). M. le Président remercie M. Berthelot de cette communication.

M. le chanoine Soulliac a bien voulu nous signaler l'existence, dans sa maison dé campagne de Bézenac, d'une plaque de cheminée dont il subsiste quelques rares exemplaires. Elle figure l'Annonciation et porte le millésime 1686. Suivant une tradition rappelée par M. Jean de Boysson, avocat, et M. E. Lacroix, ancien notaire à Sarlat, ces plaques, destinées à commémorer la reprise de Sarlat sur les Frondeurs, le 25 mars 1653, auraient été fondues aux forges du Buisson-de-Cabans, à la requête même des Consuls de Sarlat, l'année de la mort de Condé.

M. LE PRÉSIDENT a fait l'acquisition d'un opuscule, intitulé:

Lettre | escrite a Mons | seigneur l'Evesque | de Périgueux, | Contenant la Refutation | du Dialogue de Drelin- | court, sur la descente aux Enfers. || A Paris, | M D C LIV.

Plaquette in-12 de 56 pages, plus un folio non paginé pour l'errata.

Ce petit ouvrage de controverse religieuse est signé de Jean de Lacroullardière et l'évêque de Périgueux auquel il est adressé était Cyrus de Villiers-Lafaye, qui avait été nommé le 21 juillet 1653 et avait pris possession du siège le 7 novembre suivant. Mer de Villiers, conseiller ordinaire du roi en ses conseils d'Etat et privé, avait le droit de sièger au Parlement et était aussi grand maître de la chapelle de S. M. — Charles Drelincourt, ministre de l'église P. R. de Charenton (1595-1669) écrivit de nombreux ouvrages contre les catholiques.

En même temps que cette pièce des plus rares, M. le Dr Lafon présente deux documents qui intéressent le Périgord,

L'un est une lettre autographe signée d'Elie Lacoste, « député du dép. de la Dordogne à l'Assemblée Nationale », adressée à un fonctionnaire en faveur du sieur Lapèze, curé de Journiac, qui demandait la remise d'une amende encourue pour avoir délivré des licences de mariage sur papier non timbré.

Elie Lacoste, qui était docteur en médecine à Montignae donne son adresse à Paris : rue du Faubourg St-Honoré, nº 17. La lettre est daté du 5 mai, l'an 4 de la Liberté, c'est-àdire 1792.

L'autre est une lettre autographe signée de M<sup>sr</sup> de Royère, évêque de Castres, datée du 28 juillet 1788 et adressée à « Monsieur Le Comte » en faveur d'un jeune soldat de Guyenne-Infanterie qui, étant à l'hôpital de Montpellier, s'en échappa pour venir se faire soigner à Castres par sa mère, et qui avait été arrêté comme déserteur.

Jean-Marie de Royère, qui appartenait à la branche dite de Moncibre, naquit au château de Badefol en 1727. Il fit ses études cléricales au Séminaire de Périgueux et fut nommé vicaire à Saint-Roch, à Paris. En 1752, son parent Jean de Bonneguise, devenu évêque d'Arras, l'appela auprès de lui comme vicaire général. En 1766, il fut élevé à l'évêché de Tréguier, puis transféré en 1773 au siège de Castres. Elu député aux Etats-Généraux, il démissionna le 26 février 1790; il émigra en Espagne en 1791, puis se retira à Alcozaba, en Portugal, dans un couvent de Bernardins où il mourut en 1802.

M. le Dr Lafon rappelle que Msr de Royère était resté en correspondance assidue avec Madame Tallien, ce qui avait failli attirer des ennuis au mari.

L'abbé Entraygues, qui fut notre collègue, a consacré un de ses ouvrages à l'évêque de Castres.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL a été officiellement avisé qu'une attribution de papier de 12 kgs, au titre du quatrième trimestre de 1945, avait été faite à notre Société par le Ministère de l'Information.

M. le Préfet de la Dordogne, par une lettre du 18 octobre, a fait connaître qu'il avait saisi M. le Ministre de l'Education Nationale et M. l'Architecte des Monuments historiques des vœux exprimés, en séance, par la Société, touchant l'église désaifectée de la Bastide-Monestier, l'église de Monbos, les restes de la commanderie de la Veyssière et la chapelle des Ladres de Bruzac.

De son côté, M. le Maire de Périgueux nous a répondu le 23 octobre qu'il se proposait de réintégrer incessamment dans les archives de la Mairie tous les documents qui en avaient été retirés par mesure de sécurité en 1944. Dont acte. M. Lavergne relève l'initiative prise par le Commissariatgénéral au Tourisme d'établir un fichier des vieux hôtels du Périgord.

M. le Comte de Chalup, inspecteur régional, précise l'intérêt de ce travail, et souligne le succès recemment remporté par l'exposition des « Pierres précieuses de Paris » : il faut aussi sauver les richesses d'art de la province : les nôtres ont été particulièrement négligées.

M. de Chalup profite de l'occasion qui lui est offerte pour indiquer quelques-uns des projets actuellement à l'étude pour favoriser la reprise de tourisme en France et particu-lièrement dans le secteur Limousin-Périgord-Quercy.

Un Congrès international doit se tenir en 1947 dans les sites préhistoriques des vallées de la Dordogne et de la Vézère. Il serait bon de s'y préparer un peu à l'avance et M. de Chalup, se faisant l'interprète du vœu émis par les Sociétés archéologiques de Limoges, de Brive, de Cahors et de Rodez, propose à notre Société de se joindre à elles, en une réunion préliminaire qui se tiendrait au printemps prochain et qui aurait pour objet la visite de la grotte à peintures de Lascaux à Montignac.

Cette merveille d'art préhistorique a fait l'objet depuis sa découverte, de travaux importants d'aménagement et elle pourra être ouverte aux visiteurs. C'est en quelque sorte à un « vernissage » que les sociétés savantes de la région seraient conviées.

M. LE PRÉSIDENT souscrit à l'avance à cette proposition ; un projet d'excursion de la Société sera mis à l'étude pour la Pentecôte prochaine.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL montre à l'assemblée les diverses pièces de valeur que M. G. Belingard, vient d'offrir à la Société. Ce don comprend les planches de l'Iconographie grecque de Visconti (1811), l'Atlas des mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne, du lieutenant général Pelet (1836), des planches de l'Histoire de l'art égyptien de Prisse d'Avennes (1858), du Midi de la France, de Ch. Nègre, M. le

Président exprime à M. Belingard les plus chaleureux remerciements.

M. Lavergne a trouvé, au tome 78 de la collection Périgord, à Paris, une copie, duc à l'abbé Lespine, d'une charte importante et qui, nonobstant, a échappé aux divers historiens de Périgueux. Il s'agit d'une convention passée en 1244 entre le comte de Périgord, Hélie Talairan et les chevaliers, bourgeois et citoyens de Périgueux, au sujet de l'établissement d'un port fluvial dans cette ville et de la fixation d'un tarif de péage. L'original sur lequel cette copie a été faite existait encore à la fin du xviii siècle dans les archives de l'abbaye de Chancelade. Ce précieux document d'histoire économique offre encore la particularité peu commune d'être entièrement rédigé en dialecte périgourdin du xiii siècle. Il sera publié dans le Bulletin.

M. Jean Secret signale, entre autres objets mobiliers intéressants à classer, dans l'église de Bassillac, une statuette de Saint Front en bois polychromé, une statuette en chêne de la Sainte Vierge de début du xvIIº siècle; — dans l'église d'Antonne un rétable en bois du xvIIº sièle, d'un beau travail, avec un antependium polychromé représentant l'adoration des Mages (xvIIIº s.).

Notre Secrétaire adjoint nous entretient des importants travaux de restauration actuellement en cours dans l'église de Merlande.

M. DE CHALUP pense que la Société pourrait demander à M. Froidevaux, architecte en chef des monuments historiques pour la région, de faire une causerie cet hiver sur l'activité de son service en Périgord durant ces derniers mois.

Cette suggestion est retenue par le Bureau,

La Société historique et archéologique du Périgord élit membres titulaires :

M. Jean Dumas, instituteur à Boulazac ; présenté par M. Ducongé et M. G. Lavergne ; M. Xavier de LAGUIONIE, attaché à l'ambassade de France à Constantinople, rue Mozart, 63, Paris; présenté par M. le Comte de Saint-Saud et M. G. Lavergne;

M. TRENY, instituteur à Dussac (Dordogne); présenté par M<sup>mo</sup> d'Abzac et M. Celerier.

The second of th

La séance est levée à 16 heures.

Le Secrétaire général,

G. LAVERGNE.

Le Président,

. D. Ch. LAFON.

### LE PORTRAIT

DE

## M. LE CHANOINE ROUX

C'est une tradition de notre Société d'accompagner les notices nécrologiques de ses présidents, de leur photographie et de compléter ainsi, par les yeux, le souvenir qu'ils ont laissé.

Nous n'avions pu nous procurer celle de M. le Chanoine Roux. Il ne s'était pas fait photographier depuis sa prime jeunesse. Une heureuse circonstance nous permet de réparer aujourd'hui cette omission.

En 1941, des ouvriers, en construisant à Chamiers, un chemin de roulement, découvrirent les restes d'une piscine privée gallo-romaine, ainsi qu'une inscription qui fit l'objet d'une communication que l'on trouvera, dans le Bulletin, page 322, année indiquée.

M. Briquet, entrepreneur des travaux, notre collègue, s'empressa de signaler cette découverte à notre président.

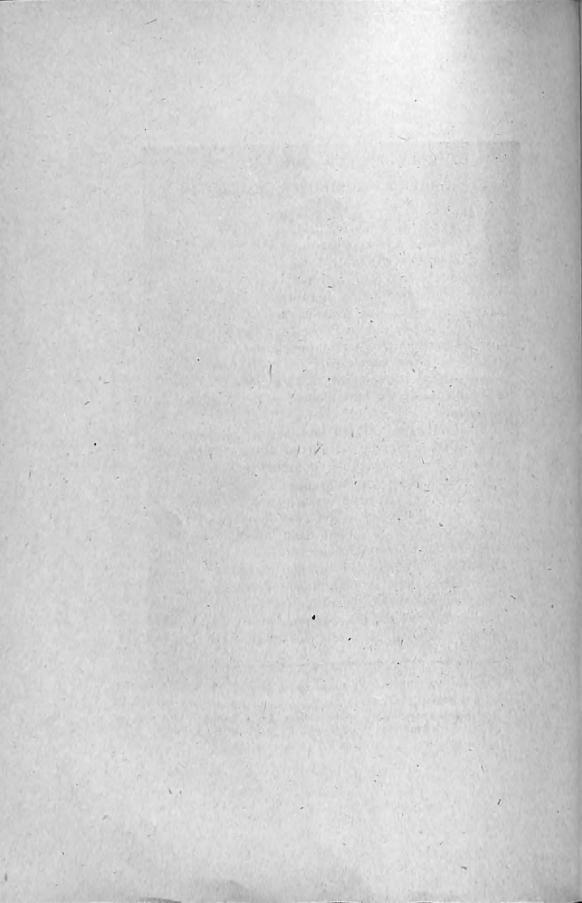
Celui-ci répondit aussitôt à l'appel. Par une chaude journée d'été, il se rendit sur les lieux, muni de son appareil photographique et de son mêtre, înséparable. Pendant qu'il opérait, il fut pris lui-même, à son insu, par un des assistants, photographe amateur, comme lui, plus intéresse sans doute par notre érudit président que par les vieilles pierres où s'absorbait son attention.

Par bonheur, la pellicule avait été conservée. C'est ce quia rendu possible à M. Astre d'agrandir le cliché primitif dans des bonnes conditions, et de reproduire M. le Chanoine Roux sur le théâtre de ses exploits, dans l'attitude qui lui était familière, un peu voûté, très appliqué à bien faire ce qu'il faisait. Tel nous l'avons connu, tel il restera dans nos archives, in memoriam.

C. PRIEUR.



Le Chanoine Joseph ROUX Président de la Société Historique et Archéologique du Périgord 1933-1944



## REMARQUES SUR QUELQUES TAQUES, RARES ET CURIEUSES, DU PÉRIGORD

A la séance du 3 février 1944, ont été présentés deux dessins de taques, adressés par notre collègue M. H. Anstett 4

Or, les taques [en « fonte de fer »] du Périgord sont des plus intéressantes à étudier, à divers points de vue : archéologie, folklore, histoire locale, héraldique, etc..... Elles le sont, également, parce que bien des précisions les concernant : début de fabrication en Périgord, noms et localisation des ateliers producteurs, techniques de fabrication, orbes d'extension de leur vente, prix de vente, détermination des types suivant les époques, classement des divers décors et symbolisme de certains d'entre eux, etc..., sont encore à préciser.

Au surplus, le Périgord est tout particulièrement indiqué pour ce sujet d'étude, car aucune autre province de France n'est aussi riche en taques de fonte 2 (comme, d'ailleurs, en grands « landiers », et en grandes « plaques en fonte » pour le sol de l'âtre). Or, ces diverses pièces étaient toujours lourdes ; aussi, si elles avaient été apportées, en Dordogne, venues d'ailleurs à longue distance, ce transport par les sentiers mûletiers médiévaux aurait-il été très difficile, et, de ce fait très onéreux. Et comme les paysans périgourdins étaient pauvres, et se contentaient d'un mobilier très fruste, ils se seraient privés de ces taques couteuses et les auraient remplacées soit par un renforcement en maçonnerie fait de petites briques plates, soit par une épaisse taque en terre

Voir: Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord;
 LXVI (1944), p.

<sup>(2)</sup> De belles collections de taques existent dans les musées de : Nancy (musée lorrain), d'Orléans, de Rouen (musée Le Secq des Tournelles), d'Avignon (musée Calvet) etc... Ces taques ont été récoltées de tous côtés.

cuite 1. Voilà une première raison pour que les taques rencontrées en Périgord, n'aient pas été importées d'autres provinces 2.

Il y a encore une deuxième raison, et péremptoire : c'est qu'en de très nombreuses régions de la Dordogne, existent, en surface, des gisements ferrugineux, qui ont permis la fabrication locale, et à de très bas prix.

Quoiqu'il en soit, pour arriver à réaliser une étude complète sur cette question, si intéressante, des taques périgourdines, il serait désirable qu'un archéologue établisse, dans l'avenir, un « corpus » largement iconographié de tous les types qui peuvent être observés. C'est dans cet espoir, et dans ce but, que j'ai pensé intéressant d'étudier, ci-dessous, quelques types de taques, certaines d'entre elles exceptionnelles.

# A. — TAQUES GOTHIQUES; TAQUES DE TRANSITION; TAQUES RENAISSANGE.

## A) Type gothique courant.

Préliminairement, je rappelle que les deux taques, dont les croquis ont été relevés par notre collègue M. H.Anstett, sont d'un type que l'on rencontre assez couramment en Périgord, et que de nombreux archéologues appellent : « gothique », type caractérisé par une plaque, de forme presque carrée, surmontée, au niveau de la partie moyenne de son bord supérieur, par un prolongement triangulaire ; ces taques étant, sur les deux côtés, ornementées, ou de chevrons, ou de losanges accolés, ou de demi-boules, etc.,

<sup>(4)</sup> Ces taques en terre cuite sont très rares en Périgord. Celles que l'on peut rencentrer sont ornées d'un grand cœur, dont la pointe inférieure est flanquée de deux petits cœurs. Par ailleurs, dans les provinces où les taques de fonte sont rares, on peut observer, soit un renforcement en maçonnerie entouré de briques épaisses ornées de motifs décoratifs, soit de grandes taques en terre cuite, sigillées de motifs géométriques, ou de petits personnages (voir : Taques en terre cuite, des musées de Tournus et de Macon).

<sup>(2)</sup> Vice versa, ces taques, très pesantes, ne pouvaient guère, non plus, être expédiées loin du Périgord,

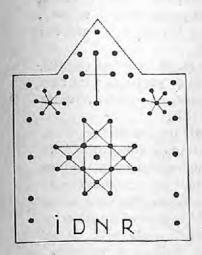


Fig. 4

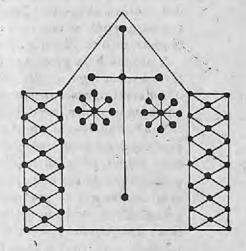


Fig. 2

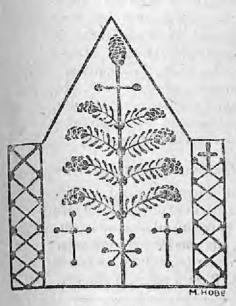


Fig. 3



tandis que sur le champ central sont représentées : la croix, des étoiles à cinq ou six branches, des pommes de pin, etc... Ces taques ont, en moyenne : hauteur, de 0 m. 80 à 1 mètre ; largeur, de 0 m. 75 à 0 m. 85.

A propos de la deuxième taque de M. H. Anstett (fig. 2), il est à remarquer qu'elle comporte deux particularités : un décor central, assez rarement représenté, et, surtout, quatre

lettres majuscules, mystérieuses I.O.N.R.

Nous connaissons une taque de même forme générale, avec une décoration consistant en une croix et une étoile à six demi-boules, mais sur laquelle les décors latéraux gothiques sont remplacés des deux côtés par une ligne ascendante de demi-boules qui se prolonge vers la pointe. En outre, à la partie inférieure de la région centrale se trouve un inscription: De Fayolle † je suis. Cette taque, de la coll. de M. Jouanel, a été trouvée dans une vieille maison de Bergerac.

La taque de la fig. 3 (collection Galmot) est un autre exemple de taque à sommet angulaire, de modèle courant ; décor également typique, pour cette époque et en Dordogne, puisqu'on peut observer : a) sur les côtés, des bâtonnets entrecroisés ; b) sur le champ médian : à la partie inférieure, deux petites croix, surmontées d'une branche stylisée (garnie de feuilles et de pommes de pins) branche se fusionnant à l'apex avec une croix, et vers le bas, avec une étoile à six boules.

Néanmoins cette taque assez banale, à première vue, présente deux particularités : un sommet angulaire, très pointu, et surtout, placée à la partie supérieure du décor latéral, à droite <sup>1</sup>, une petite croix qui n'existe pas de l'autre côté.

## B) Variété avec armes blanches (poignards, couteaux,...)

Quoique appartenant au même type général, les deux taques représentées fig. 5 et 6 n'en méritent pas moins d'être rangées dans une variété spéciale parce qu'elles comportent, supplémentairement, la présence, aux côtés des décors habituels, soit de couteaux, soit de poignards; soit de couteaux et de poignards concomitamment. Il est à noter, d'ailleurs,

<sup>(1)</sup> Par rapport à l'observateur.

que la signification symbolique de ces couteaux et poignards nous échappe jusqu'à présent.

A remarquer également, que ces taques ne sont jamais datées.

La première taque de cette variété (fig. 5), appartenant à M. Laflaquière, à Moulinié (commune de Capdrot) a été représentée dans le Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord (t. LXVII, 1940, page 251). Son pourtour est décoré de demi-boules, et le centre par une sorte de croix phytomorphique; en outre, sous les deux bras de cette croix, se trouvent, à droite et à gauche, un coutelas, et, au dessous, un poignard, dit: « main gauche ». On sait que ce genre de poignard, tenu de la main gauche, était utilisé, au Moyen Age, par les chevaliers, pour parer les coups de rapière tenue par la main droite de l'adversaire.

La deuxième taque se trouve dans une petite salle de l'Hospice de Belvès (fig. 6). Ses dimensions sont les suivantes : largeur 0 m. 84 ; hauteur totale : 1 m. 02 ; hauteur de la partie carrée : 0 m. 65. Elle comporte essentiellement : au centre, une décoration de feuillages (sans fruits) et se terminant en... croix de Lorraine ; de chaque côté de la branche centrale se trouvent : deux coutelas; sur tout le pourlour de cette taque gothique, le décor habituel (demi-boules, chevrons, ou petits bâtons entrecroisés en losanges) est remplacé par des hachures qui ont été obtenues avec les pièces mobiles ayant servi à composer les feuilles ; enfin, à la partie supérieure, se trouve un nom : GIRES. Peut-être celui-ci indique-t-il que cette taque a été commandée par ledit GIRES qui, étant taillandier, a prié le fondeur de mettre des coutelas dans la décoration, afin d'indiquer sa profession ? peut-être, aussi, mais cela paraît moins probable, s'agil-il du nom du fondeur ? Pour élucider ce problème, il serait désirable que des recherches soient effectuées dans les archives de Belves, afin de vérifier si le patronyme ci-dessus a été celui d'un taillandier belvésois, ou celui de l'un des fondeurs de ce bourg, lesquels avaient acquis, pendant l'époque gothique et pendant la Renaissance, une grande réputation tant pour les

chenets et les taques en fonte, que pour les petites « marmites de bronze diles « pots à chataignes » 1.

## C) Variété avec fleurs de lys.

Toujours dans la catégorie des taques à sommet pointu, certaines, d'ailleurs très rares, sont caractérisées par ce fait qu'elles sont ornées de fleurs de lys. Par un hasard exceptionnel nous pouvons en présenter trois reproductions (fig. 4, 7 et 8), toutes très curieuses, d'ailleurs.

La première (fig. 7) présente à considérer tout d'abord une décoration générale comportant une branche centrale (feuillages et pommes de pins) et, sur le pourtour, un décor un peu insolite qui a été obtenu, comme pour la taque n° 6, avec les pièces ayant servi à figurer les feuilles ; toute cette décoration, assez fruste, stylisée et rigide, est bien dans la tradition gothique ; mais, en outre, cette taque est encore ornée de 4 groupes de fleurs de lys, à savoir : à la partie inférieure et de chaque côté de la ligne médiane une fleur de lys de taille moyenne, et au dessus de celles-ci, à droite et à gauche deux groupes de 3 fleurs de lys, disposées, contrairement à la règle <sup>2</sup>, suivant le mode 2 et 1.

La taque de la fig. 4 est ornée, en tête d'une très belle et très grande fleur de lys; mais elle présente, en outre, d'autres particularités. Tout d'abord l'arbre qui constitue le décor central, contrairement aux arbres des taques de la vraie période gothique, lesquels sont schématisées, rigides, et se divisent selon le mode dichotomique, cet arbre, dis-je, est représenté de façon réaliste, et avec des branches souples, selon la conception artistique de la Renaissance. De même, sur les côtés, les décors géométriques gothiques (losanges,

<sup>(1)</sup> Certains de ces pots étaient en bronze, et parmi ceux-ci, il y en avait qui étaient adornés, en 4/2 relief, d'une bende circulaire, de décors géométriques.

<sup>(2)</sup> On sait, en effet, que du fait d'une décision de Charles V (4364-1382) la bannière de France qui, jusque là, était sémée de « fleurs de lys » sans nombre, ne comporta plus que 3 fleurs de lys en or, disposées, sur un écu d'argent, à raison de 2 en chef et une en pointe.

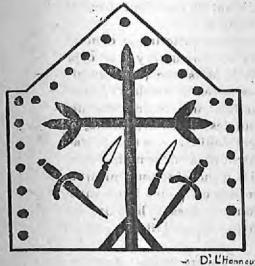


Fig. 5



Fig. 6

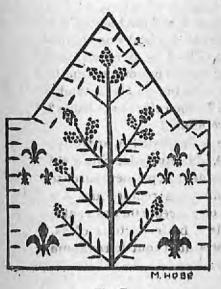
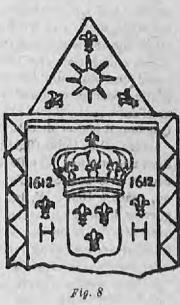


Fig. 7



petites barres, demi-boules, etc...), ont été remplacés par des décors ayant un aspect « Renaissance ».

Aussi paraît-il logique de considérer cette taque comme datant de la fin de l'époque gothique, alors qu'il y avait déjà influence du style « Renaissance ». Mais elle peut, aussi, avoir été coulée quelques lustres après la fin de l'époque gothique, étant donné que l'art du fondeur (comme celui du potier) a toujours été en retard sur les autres artisanats, si bien que les fabriques continuaient d'utiliser des motifs traditionnels qui, très souvent, n'étaient plus en harmonie avec le style du siècle: et, au surplus, il faut encorese souvenir que certaines taques pouvaient rester plus ou moins longtemps en stock chez le fondeur avant d'être vendues, si bien que ce n'était qu'à la longue que le fondeur ! se décidait à modifier ses modèles.

En dehors de ces considérations, l'arbre central de cette taque mérite encore qu'on remarque que, si les branches inférieures, tant à droite qu'à gauche, sont pourvues de quelques feuilles et de glands de chène, à la partic supérieure, au contraire, cet arbre se divise en une branche droite <sup>2</sup> qui est desséchée, sans feuilles ni fruits, et une branche gauche avec feuilles et fruits. Il semble bien qu'il y ait là une opposition nettement voulue et ayant une signification conventionnelle? Mais laquelle? je signale, à cet égard, que plusieurs collègues, ont émis l'hypothèse que la partie desséchée évoquait peut-être « l'arbre du Mal », tandis que l'autre partie signifiait « l'arbre du Bien », avec ses fruits? Que faut-il penser de cette interprétation?

La troisième taque (fig. 8), ornée de fleurs de lys, se trouve dans une masure, au « Parc », près de Lavalade. Elle a été coulée, avec beaucoup d'autres, pendant l'époque heureuse où, grâce à Henri IV, les exterminations réciproques des guerres de Religion avaient cessé, où l'insécurité des routes avait pris fin, et où l'on s'était mis à bâtir de tous côtés, pour relever les ruines innombrables dont tout le royaume

<sup>(1)</sup> Comme le potier, le jarrier, etc...

<sup>(2)</sup> Par rapport à l'observateur.

était couvert. Heureuse époque, aussi, où nos moyens modernes d'information n'existant pas, bien entendu, et où les gazettes n'étant pas encore créées <sup>1</sup>, le fondeur de cette taque ignorait les évènements de la capitale, au point qu'il l'a ornée des armoiries royales, accompagnées de deux lettres H (Henri IV), et millésimée : 1612, alors que le roi avait été assassiné en 1610! (voir Bull. de la Société historique et archéologique du Périgord, t. LXVI, 1939, p. 245).

# D) Taques de transition (ou hybrides).

Qu'il s'agisse de taques ou de meubles, ou d'architecture, les archéologues parlent de « style gothique », de « style Renaissance », comme si, au point de vue style et chronologie, les choses étaient nettement délimitées. C'est ainsi que, pour la grande majorité des auteurs, la date de 1512 est considérée comme marquant l'ultime fin du style gothique. Or, en réalité, le compartimentage n'est pas aussi simple et net, et, précisément les taques des fig. 9 et 10 démontrent bien la relativité de ces conceptions. Celle de la fig. 9 (collection du Dr L'Honneur) présente en effet, toutes les caractéristiques d'une taque gothique : grande taille, forme générale avec pointe apexienne angulaire, décors latéraux géométriques et enfin, champ médian sans inscription, mais occupé, dans sa partie supérieure par une croix, et en dessous de celleci par divers motifs décoratifs dont deux faits de petites barres entrecroisées et de boules. Au surplus, elle est également gothique au point de vue de la fonte qui a été coulée dans un négatif au sable, selon la technique de cette époque, si bien qu'il en est résulté une plaque d'épaisseur irrégulière, parsemée de petites excroissances de métal, et dont les bords sont également irréguliers 2 et sans moulures.

<sup>(4)</sup> La Gazette de France, de Theophraste Renaudot, a commencé de paraître en 1631.

<sup>(2)</sup> Les taques coulées pendant la Renaissance et surtout sous le règne de Louis XIV, sont de taille bien moins grande (étant données les modifications des cheminées) et bien plus régulières comme épaisseur ; en outre du fait du perfectionnement de la coulée, elles ont une surface bien plus unie, limitée,

Mais, cette taque d'apparence si gothique est datée 1689, et par conséquent a été coulée en plein resplendissement du règne de Louis XIV (1643-1715).

La fig. 10 en montre une autre dont l'agencement général et la décoration sont également bien de style gothique, avec les deux bandes latérales occupées par des décors géométriques et le champ central orné d'un arbre schématique porteur de pommes de pin ; mais la pointe angulaire supérieure, gothique, est remplacée, sur cette taque, par une courbe qui n'a rien de gothique ; et d'autre part, au dessous d'une inscription mystérieuse (QUA) i se trouve dans un encadrement rectangulaire la date de 1664.

Il est donc évident que si cette taque, de par sa morphologie et ses caractéristiques, se rattache à la tradition gothique, il faudrait déjà, n'y aurait-il que la modification du sommet, sans date, la considérer comme coulée après la fin de la période gothique; mais en réalité, de par la date, il faut la classer dans une catégorie spéciale de taques hybrides.

A côté de ces taques spéciales, je dois signaler encore que, dans une maison de Montferrand, construite en pur style gothique et datée, sur le linteau de la porte d'entrée 1637, j'ai remarqué une taque très analogue aux précédentes ; la forme générale est celle de la taque nº 10, mais avec une apparence encore plus gothique, du fait qu'il n'y a pas d'inscription, et que les 2 bandes sont occupées par des losanges nettement gothiques, comme sur la taque nº 9, cependant que le centre l'est par un décor phytomorphe analogue à celui de la taque nº 3; mais, au dessus de l'apex de ce dernier décor se détache, en relief, et sans encadrement, la date de 1669.

Quoiqu'il en soit, de l'étude de ces 3 taques on peut déduire qu'il existe des taques, qui, tout en ayant, du style gothique, et la forme générale, et les décors latéraux et

à la périphérie, par un encadrement avec moulures ; au point de vue décoration, enfin, elles ne sont pas divisées en trois champs ; une surface centrale et deux bandes de décors latéraux géométriques : c'est toute la surface de la taque qui est occupée par une même décoration.

<sup>(2)</sup> La lettre D est inversée sans doute par inattention du fondeur.

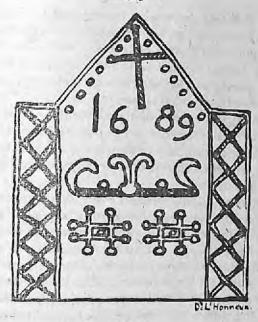


Fig. 9

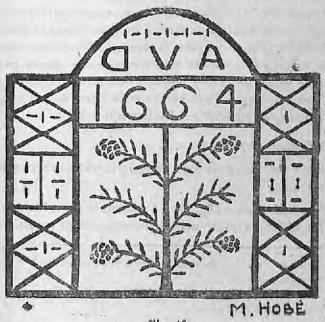


Fig. 10

centraux, différent des vraies taques gothiques par ce fait que, contrairement à ces dernières qui ne sont jamais datées, elles comportent une date et toujours composée de chiffres de grande taille, comme si le fondeur, pour éviter toute méprise, causée par la morphologie générale, avait voulu bien préciser l'époque de la coulée.

En tout cas, ces taques non seulement ne sont pas gothiques ni post-gothiques, mais elles ont été coulées longtemps après la fin de cette période gothique, ce qui montre combien est tenace, en art folklorique, le pouvoir de perpétuation des

formules artistiques.

Ceci dit et avant d'aborder l'étude des taques « Renaissance », une dernière considération s'impose à propos des taques de style gothique. En effet, puisque la plus ancienne taque de fonte, datée, qui ait été trouvée <sup>1</sup> est millésimée 1431, les limites extrêmes du style gothique, pour les taques de fonte, sont 1431 d'une part, et 1512 d'autre part.

Or, ceci étant, et puisqu'il est prouvé que, après cette date de 1512, ont été coulées par routine, des taques de morphologie gothique, mais avec quelques divergences, et de plus, puisque ces taques ont été faites alors que, concomitamment en étaient coulées d'autres de style « Renaissance », ou de style Louis XIV ², il importe, pour la clarté du classement nosologique, et pour éviter toute méprise, que ces taques pseudogothique soient désignées par une étiquette spéciale; peut-être pourrait-on les englober sous le titre de « Taques de transition », ou encore de « Taques hybrides ».

## E) Taques « Renaissance ».

De ce style « Renaissance » nous donnerons deux exemples intéressants :

La première taque (fig. 11) a été trouvée dans les environs de Monpazier ; la tradition orale la considérait comme ayant

<sup>(</sup>I) C'est une taque aux armes du roi René d'Anjou (se trouvant dans le Musée lorrain, à Nancy).

<sup>(3)</sup> Celles-ci plus petites et avec un bord supérieur découpé en 3 ou 5 courbes à convexité supérieure.

été enlevée du château de Biron, il y a fort longtemqs, et, corollairement, comme étant ornée des armoiries des seigneurs dudit Biron, lesquelles s'énoncent « écartelé d'or et de gueules », avec devise: Perit, sed in armis. Ses dimensions sont les suivantes: hauteur: 0 m85; largeur: 0 m75; épaisseur: 0 m03 sur les bords (le reste de la taque étant légèrement excavé, de telle sorte qu'au niveau des motifs en relief, l'épaisseur est toujours de 0 m03). Une barre horizontale la divise en deux champs, qui sont ornés:

1º l'inférieur, d'un écu écartelé du type dit moderne, surmonté d'un casque fermé, du type « armet » ¹ taré de profil, et d'où pendent, sur les côtés, des lambrequins ;

2º le supérieur, d'une couronne ducale, fermée, surmontée du symbole du heaume fermé, à grilles, lui-même sommé d'une fleur de lys; et, de chaque côté de cette couronne, une fleur de lys.

La deuxième taque (fig. 12) a été trouvée à Gaugeac, par notre collègue le Dr L'Honneur ; grosso modo de même taille et mêmes dimensions que la précédente, elle comporte : au centre, un écu, de forme dite moderne, sommé d'un casque du type « armet », avec visière fermée, taré de profil. et à lambrequins ; on sait qu'en héraldique ce casque indique un nouvel anobli. Pour ce qui est des armoiries figurées sur l'écu, elles s'énoncent : « d'azur au dextrochère de carnation issant une épée d'argent au pal, adextré et senestré en chef d'un croissant d'azur et d'un soleil d'or ». Or, ces armoiries sont celles des Barataquy, dont le premier anobli se dénommait « Machyn de Barataquy»2. Après étude de ces deux types de taques, et tout en espérant que, par la suite, d'autres documents permettront des précisions encore plus grandes, il nous paraît possible, en discriminant les données retirées de l'examen de ces diverses taques, de déduire

<sup>(1)</sup> L'armet a été employé du XVms au XVIIms.

<sup>(2)</sup> Les armoiries, relevées par les Béchon, sont citées dans le Supplément à l'Armorial du Périgord comme étant les suivantes : d'azur au bras d'or mouvant du flanc dextre d'une nuée du même et tenant une épée d'argent en pal, accostée d'un croissant d'or et d'une étoile à six rais de même.

quelques notions générales: 1º D'une façon générale, les plus anciennes taques à bord supérieur polycyclique, ne peuvent pas, logiquement, être antérieures à 1512, date de la fin du style gothique!; or, corroborant ce fait, il se trouve que la date de la taque de Barataquy, ne peut être antérieure à 1512, puisque ledit sieur n'a reçu ses lettres de noblesse qu'en juillet 1511, et que ce n'est qu'après cette date qu'il a pu commander la taque avec armoiries; 2º) et comme, d'autre part, la taque (fig. 10) ainsi que celle de Montferrand nous ont montré que vers 1669, les taques ayant les proportions générales des taques Renaissance et aussi, la forme de leur bord supérieur, étaient encore en vogue, on peut considérer que le type « Renaissance » soit pur, soit hybride, a été utilisé depuis 1512 jusqu'aux environs de 1670.

Ceci dit, rappelons qu'il a été spécifié, ci-dessus, que pendant la première moitié du xvime, il y a eu, par perpétuation routinière des modèles, fabrication, concomitante, du type angulaire, et du type « Renaissance ».

## F) Taques ultérieures.

Pour ce qui est des taques des périodes ultérieures, que nous n'envisageons pas dans cette étude, le classement chronologique est beaucoup plus simple : 1°) parce qu'il existe des types morphologiques nettement stylisés, correspondant à certaines périodes ; 2°) parce que, au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, on dispose de documents, de plus en plus nombreux, permettant de préciser la période de fabrication ; 3°) parce que, enfin, beaucoup de taques sont datées.

Au début du xviiime, les taques sont, en général, moins larges ; la partie supérieure ne comportant pas, comme les taques « Renaissance » trois courbes à convexité supérieure (la centrale plus importante que les deux petites latérales)

<sup>(1)</sup> Car si, après l'extrême fin du style gothique en 1812, les artisans (huchiers, maçons, fondeurs, etc...) ont continué, pendant quelques instres à faire du gothique (plus ou moins pur) » à fortiori », en pleine époque gothique n'avaient-ils pas fait » du style Renaissance »?

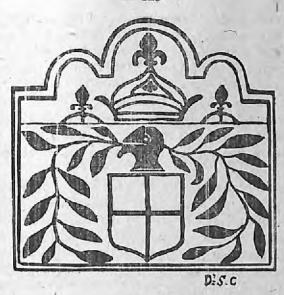


Fig. 11



Fig. 13

mais, soit une seule et large grande courbe convexe, et, sur les côtés, deux petites parties droites soit, un bord supérieur polycyclique, et découpé à la manière des hords supérieurs des cartouches de style Louis XIV; d'autres taques, enfin, plus rares et destinées à garnir tout le fond des grandes cheminées Louis XIV sont très larges, et ont un bord supérieur horizontal, à la manière de la taque de la fig. 14. La décoration comporte des armoiries, ou des fleurs de lys avec la lettre L, ou, encore, des angelots, ou des sujets mythologiques.

Par la suite, des taques un peu plus petites de taille eurent une décoration se rattachant successivement au style Louis XV, puis au style Louis XVI et enfin au style Empire 1; mais il faut savoir que, parallèlement aux taques de vrai style Louis XVI, sortirent des taques à décoration réaliste représentant des sujets de fables, ou, plus rarement, des types d'artisans (le ramoneur, etc...)

\*\*

## II — SUR DEUX TAQUES, HORS SÉRIE, ET D'UN INTÉRÊT EXCEPTIONNEL.

Après ce qui a été dit sur les taques gothiques, sur les taques hybridées, puis sur les taques Renaissance, il me semble intéressant d'étudier, à part, deux taques exceptionnelles à tous les points de vue : exceptionnelles par la taille, car ce sont les plus grandes que j'ai rencontrées jusqu'à présent en Périgord 2; exceptionnelles, aussi, comme qualité, car toutes deux sont en excellent état de conservation, ayant été ni brisées par chocs, ni rongées par la rouille, si bien que

<sup>(1)</sup> En général plus petites.

<sup>(2)</sup> Car, par exemple, le musée de la Société des Antiquaires de l'Ouest (Poitiers) possède deux très grandes taques de forme gothique, ayant : la première (ornée d'armoiries) un mêtre de hauteur sur 1 mêtre 30 de largeur et la seconde (comportant des mascarons, en relief, représentant un évêque) 1 mêtre 50 de hauteur sur 1 mêtre 66 de largeur.

toute leur décoration est aussi nette qu'au sortir de la fonte ; exceptionnelles, enfin, parce qu'au point de vue de leur symbolisme, elles sont hors série.

1º La première, (fig. 13), trouvée à Beaumont du Périgord, tout en n'ayant pas la forme générale « Renaissance », est, tout de même, bien probablement, de cette époque, étant donné la forme de son écu. Or, cette taque, d'une largeur extraordinaire (hauteur 1m04, largeur 1m22) nous paraît présenter un intérêt spécial, étant donné que, si les taques ornées d'un écu sont rares, à fortiori, sont encore plus rares celles qui ont un écu de grande taille, et d'une netleté absolue ; d'autre part, cette taque est adornée, sur le côté gauche de l'écu, d'une croix dont la base est soudée avec un motif décorațif que nous n'avons jamais rencontré jusqu'à présent, et dont le symbolisme reste à établir. Quant aux armoiries, elles consistent en un écu de forme plutôt « moderne », écu parti à dextre d'un semé de lys et à senestre de cinq fasces (ces dernières apportées par mariage). Or ces armoiries restées énigmatiques par tous les héraldistes qui les ont étudiées, sont considérées par notre très distingué collègue, M. Henri Rolland, qui les a vues récemment, comme indiquant la famille de Foucault de Dauchon, établie en Périgord, dont une branche a porté le titre de comte d'Eguzon et un autre celui de marquis de Saint-Germain-Beaupré (azur semé de fleurs de lys d'or).

26 La seconde « grande taque aux deux mains » est certainement de style gothique, comme montre la fig. 14, avec la particularité d'avoir les bords latéraux légèrement évasés vers la base. Ses dimensions sont les suivantes :

Hauteur: 1<sup>m</sup>33 Largeur à la base du triangle: 0<sup>m</sup>94 Largeur à la base: 0<sup>m</sup>99 Épaisseur: 0<sup>m</sup>035.

Or, en sus de ces mensurations exceptionnelles, elle comporte une décoration réaliste, insolite et mystérieuse. Tout d'abord, de chaque côté, des chevrons qui, si on les compte en considant comme sommets les pointes dirigées vers l'extérieur, sont au nombre de :

> 10, à gauche, 9 1/2, à droite ;

(en sens inverse, il y aurait : à gauche 9 + 2 demi; et, à droite 9 + 1/2 chevron.

Au milieu, une croix, ayant sa haste adhérente, en haut, à deux barres obliques, et, en bas, à deux lignes courbes (surplombant deux signes spéciaux! En outre, dans le champ, à gauche, un A majuscule, et, à droite, une sorte de V renversé. Enfin, et surtout, deux mains énormes 1; à gauche, empreinte de main gauche ayant les doigts en l'air, et flanquée d'une petite croix; à droite, main droite, avec doigts dirigés en bas, et surmontée d'une autre croix.

Il y a lieu de remarquer que :

- a) Habituellement les taques sont toujours adornées d'ornements, soit décoratifs, soit symboliques, mais toujours stylisés; aussi, une décoration comportant, comme celle-ci, le décor le plus important sous forme réaliste, est-il insolite.
- b) Le symbolisme de cette décoration, insolite et mystérieuse, paraît encore plus surprenant, étant donné que la taque était destinée à une abbaye de femmes.

Pour ce qui est du symbolisme des divers décors, nous avons recueilli les opinions de nombreux archéologues, folkloristes et préhistoriens.

Le si érudit Dr Baudoin, qui considérait cette taque comme « unique et d'un intérêt exceptionnel » 2 pensait que les

<sup>(1)</sup> A remarquer que ces mains, moulées dans le sable, sont celles d'une sorte de colosse, étant donné leur taille, et la puissance des masses musculaires « thénar et hypothénar ». Ce sont, d'ailleurs, certainement celles du fondeur, puisqu'elles présentent, sur la face palmaire du métacarpe et des doigts, les grosses callosités cornées, professionnelles, d'un artisan habitué à saisir et à serrar des masses et des outils lourds.

<sup>(2)</sup> Notre très regretté collègue, le Dr Bastin, (de Libourne), nous avait signalé, lui aussi, que parmi les 1200 taques qui ont été représentées par M. Henry Carpentier, dans son magnifique travail sur les taques, aucune ne rappelle le décor de la taque que nous envisageons.

lettres A, et V renversée, étaient les initiales du fondeur, et que les deux petites croix indiquaient qu'il s'agissait d'un artisan chrétien, peut-être même d'un religieux. Pour lui, également, la croix représentait celle du Christ; les deux barres obliques: les lances des guerriers, et les demi-cercles inférieurs: le support du Calvaire schématisé; enfin, pour le Dr Baudoin, (comme d'ailleurs, pour plusieurs autres archéologues) les neuf chevrons symboliseraient les Pléiades à neuf étoiles, vues de terre, pendant l'hiver.

Mais, il y a lieu de remarquer, tout d'abord, que, comme il a été signalé ci-dessus, il n'y a pas exactement neuf chevrons; et de fait, si certains collègues ayant admis non pas neuf chevrons, mais dix, ont pensé aux dix commandements de Dieu, faisant remarquer d'ailleurs qu'après tout il était plus normal que les moniales du Bugue se soient préoccupées desdits commandements plutôt que des Pléiades. En réalité il n'y a ni neuf ni dix chevrons, et il n'y a pas de signification spéciale à envisager; il s'agit d'une simple décoration, rencontrée, d'ailleurs, banalement, sur de nom nombreuses autres taques, et, en général, avec des nombres variables de chevrons.

Pour ce qui est des autres ornements, certains collègues nous ont déclaré :

- a) Que la croix est un iesmon-rech, et chacun des deux signes de la base, un « nun » (le poisson : le Christ);
- b) Que les surfaces, à gauche et à droite de la croix, symbolisent, respectivement, le début et la fin de notre passage sur la terre ; de même, au-dessus : vie spirituelle ; et, au-dessous : vie matérielle ; enfin, la main ouverle, doigts en l'air : la vie par le Christ ; et, main avec doigts en bas, et surmontée d'une croix : la mort. En sorte que, pour ces collègues, la taque serait un « Pentacle » (perfection).
- c) Pour d'autres, ces décors auraient une signification cabalistique.
- d) Pour quelques-uns, enfin, l'artisan créateur de cette taque aurait voulu, tout simplement honorer le travail manuel, et, dans ce but, a représenté les mains « dans la posi-

tion inverse qu'elles occupent dans les travaux de force, et, particulièrement, dans la préhension d'outils à long manche ».

En réalité, avant d'émettre des interprétations ; religieuses, cabalistiques, ou professionnelles, de ces symboles, comme il se trouve que le symbole de la main ouverte a été très fréquemment représenté dans le cours des siècles, et sur les matériaux les plus divers, il paraît sagace d'étudier, tout d'abord, la documentation qui peut être collectée sur ce sujet, et que voici :

1º) La main, qui permet à l'homme de plier, en général, la nature à ses désirs, de se faire des armes, et de s'en servir, et qui est donc, pour sa défense, ce que la machoire et les griffes sont pour le lion (par exemple), bref, la main, grâce à laquelle l'homme peut dominer les bêtes et la nature, qui est donc tout pour l'homme, puisqu'elle permet son emprise et qui la caractérisc, la main était déjà, tout naturellement, un symbole très important chez les préhistoriques ; d'où les nombreuses mains représentées sur les parois des diverses cavernes, dans un but évidemment symbolique, qui, d'ailleurs, jusqu'à présent, nous échappe ¹.

2º) Comme symbole de Dieu le Père, la main existe sur maints documents religieux, au-dessus des grandes scènes sculptées - de l'Ancien Testament, ou de la vie du Christ.

3°) La main est un des symboles des quatre grands mystères de l'Homme-Dieu (sa naissance, sa mort, sa résurrection, sa justice ou Jugement dernier).

4°) La main de Dieu est très fréquemment invoquée dans les Ecritures.

La main coupée est, d'autre part, le symbole de Saint Cyriaque.

5°) Elle est, également souvent figurée sur certains sarcophages chrétiens.

6°) Dans nos vieux cimetières, on peut la voir sur des monuments funéraires chrétiens, (colonnes brisées, etc...);

<sup>(1)</sup> Lire, à cet égard, la très intéressante étude du Docteur Marcel Baudoin, sur : « La main en préhistoire et archéologie, du Paléolithique moyen à pos jours, »

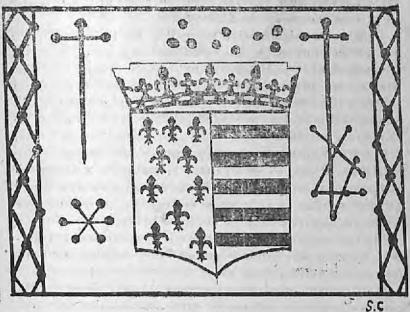
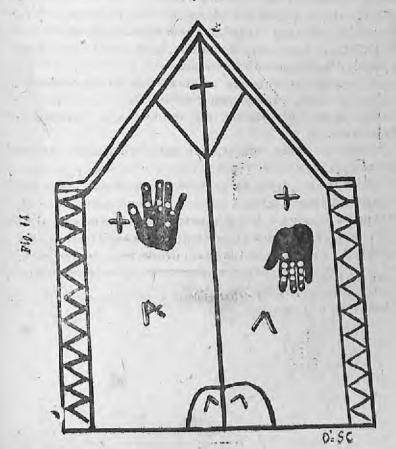


Fig. 13



il semble, d'ailleurs, qu'elle n'a plus guère été utilisée à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>me</sup> siècle.

- 7°) Dans une signification de justice, les Rois de France possédaient une main, dite, d'aîlleurs, « main de justice » qui, signifiant la « délégation du pouvoir divin », ne leur était remise qu'après avoir été « oints » à Reims. Grâce au « Trésor sacré de Saint-Denis », nous savons que cette main avait été sculptée dans une grande défense de « licorne », cette dernière ayant été envoyée, en 807, par Aaron, roi de Perse, à l'empereur Charlemagne, parce que c'était là une pièce extrêmement rare, et qu'en outre le matériau « licorne » était considéré comme l'emblème de toutes les vertus guerrières et morales ; par la suite, cette pièce fut donnée par Charles le Chauve à l'abbaye de Saint-Denis.
- 8°) Sans doute, également, parce que la main peut permettre à des êtres privilégiés de prendre une emprise surnaturelle sur certains phénomènes de la nature, les féticheurs du Loango, comme, aussi, ceux du Kassaï ¹, pour obtenir de la pluie par temps de sècheresse torride, incantaient en brandissant vers le ciel un petit bâton terminé par une main. De même, dans la région du Mayumbé, les féticheurs, pour forcer l'attention des Esprits, maîtres de la nature, utilisaient un sifflet fait d'une corne de gazelle, surmontée d'une main sculptée dans un morceau d'ébène.
- 9°) Dans ce même Loango, avant la conquête européenne, les rois avaient, comme signe d'autorité (c'est-à-dire de possession de leurs sujets), une haute canne, surmontée d'une main.
- 10°) Dans la Rome antique, la main avait gardé, comme symbole, la signification millénaire de « toute la personnalité humaine » ; aussi, la considérait-on comme pouvant engager totalement celle-ci dans les serments solennels ; et, comme les hommes devaient donner, en garantie, ce qui, à leurs yeux, avait la plus grande valeur, les anciens Romains « juraient » en appliquant la main droite sur leur virilité <sup>2</sup>.

<sup>(1)</sup> Congo belge.

<sup>(2)</sup> D'où le nom de « témoins » (testes) donné à ces organes (et, en français, le terme dérivé de ce mot latin).

Ce geste de témoignage a disparu , mais les serments, en justice, se prêtent toujours en élevant la main droite.

11°) La main ayant donc, au cours des millénaires, été considérée comme symbolisant entièrement l'homme, est passée, avec cette valeur, dans le droit romain : l'enfant, la femme, ne sont-ils pas in manu?

12°) Toujours du fait de ce même sens (la partie prise pour le tout), pour obtenir une jeune fille en mariage, ne deman-

de-t-on pas sa « main » ?

13°) En abandonnant une chose possédée, on « passe la main » (Pasquet).

13 bis) Avec une signification assez analogue M. Desfarges, président de la Sté d'Archéologie de Nevers, propose, l'interprétation suivante: «l'abbaye ayant dû être un établissement hospitalier, vivant d'aumône, la main droite, solliciterait l'aumône et la gauche montrerait qu'elle a tout donné; en un mot : la main qui reçoit et la main qui donne »?

14°) Dans les filigranes du papier, la main est, très souvent, représentée. A. Nicolaï a remarqué, à ce sujet, les types suivants : la main simple, la main bénissante, la main coupée, la main fleurie, la main sommée d'une couronne, la main surmontée d'un trèfle, etc...

15º) L'avenir se lit « dans la main ».

16°) En Afrique du Nord, on considère qu'on peut conjurer le mauvais sort en portant sur soi une main de Fatma. Cette superstition a gagné quelque peu l'Europe.

17°) Dans le Pentacle de la Lune, se trouve une main droite, où le pouce et l'auriculaire se joignent, les autres doigts étant allongés. Ce Pentacle protège contre les dangers de l'eau, et sert à se concilier les esprits de la Lune (A. Herpin).

<sup>(4)</sup> Dès le Moyen Age, les serments solennels se prêtèrent sur la bible, et, ultérieurement, sur le Christ, accroché au-dessus du tribunal. Et, maintenant sur rien I

<sup>(2)</sup> Lire, à ce sujet, la très intéressante étude de notre distingué collègue, A. Nicolei : Le Symbolisme chrétien dans les filigranes du papier. Edition de l'Industrie papetière ; Grenoble, 1986.

18°) Enfin, pour terminer, je citerai un dernier fait, peu connu. Dans certains bâtiments, utilisés aux siècles derniers, comme cachots ou salles de gardes, il n'est pas rare de remarquer, gravées dans les murs, des représentations de main humaine. C'est ainsi que, récemment, j'ai pu en voir toute une série, gravées en champlevé, sur la paroi intérieure de la tour située à gauche de la porte principale d'entrée de la si curieuse petite ville de Domme (Dordogne). De même, dans certaines pièces du château du roi René, à Tarascon, pièces ayant contenu des prisonniers au xvume siècle, des mains ont été dessinées ou gravées, à côté de dates et de phrases votives. Dans quel but, ou dans quel espoir, des soldats, ou des prisonniers, sans doute intellectuellement très frustes, ont-ils gravé ces mains, pendant les longues heures de garde ou de détention?

Etant donné cet ensemble de significations symboliques, que faut-il penser des deux mains représentées sur la taque

du Bugue?

L'interprétation certaine ne peut être affirmée, mais l'opinion provisoire, émise par notre collègue A. Nicolaï, me paraît, tout au moins, sagace et bien probable. Pour lui, la décoration de cette taque présenterait un double caractère symbolique, religieux et catholique:

( - main élevée : la naissance, ou la résurrection ;

( - main renversée : la mort (comme le flambeau renversé).

Quant aux chevrons, et à leur nombre, ce serait, pour cet auteur, de la décoration, sans signification particulière; et, ceci étant, M. A. Nicolaï estime « tout naturel que toute cette décoration ait été réalisée sur une taque destinée à un établissement religieux ».

Le « symbolisme de la décoration » ayant ainsi reçu une solution, tout au moins d'attente, est-il possible, en outre,

de préciser le curriculum de ladite taque ?

A cet égard, il résulte de recherches faites sur place, qu'on peut admettre que cette taque a été coulée, en fonte de fer, certainement par la forge qui, depuis le xui<sup>me</sup>, existait au Bugue, et s'appelait La Farge, ou la Forge Basse. Elle y fut exécutée pour l'abbaye du Bugue qui détruite en 1160, et reconstruite vers la fin du xiii siècle, tomba finalement en ruines en 1463. La taque est donc antérieure à cette date.

Mais, il est possible de préciser davantage, en rapprochant des renseignements ci-dessus, certaines données susceptibles d'éclairer le problème. Or, comme cela a déjà été signalé ci-dessus, on sait que, parmi les taques en fonte millésimées, la plus ancienne qui soit connue, jusqu'à présent, est celle aux armes du roi René d'Anjou, millésimée 1431, et qui se trouve au Musée lorrain à Nancy. Dès lors, en prenant en considération, et la précision ci-dessus, et ce que l'on sait du curriculum de l'abbaye, et enfin, les caractéristiques morphologiques gothiques de la taque en question, il paraît probable que cette taque a été coulée, pour cet établissement religieux vers 1450.

## D' Stephen CHAUVET.

Président de la Sté Préhistorique Française, Membre C. des Commissions des monuments historiques aux Beaux-Arts

North Comments to

## NÉCROLOGIE

### Le DOCTEUR DEVILLARD

Maire et conseiller général de Brantôme, le Dr André Devillard, qui avait survécu aux massacres allemands du 26 mars 1944, à Brantôme, où périrent vingt-six fusillés dont vingt-trois avait été amenés de Limoges (1), est mort subitement en août 1945, à 71 ans, des brutalités et mauvais coups qu'il avait reçus. Il faisait partie de notre Société depuis 1925.

Né à Brantôme le 3 mai 1874 d'une honorable famille du pays, il était maire de la ville depuis 1902 et représentait son canton depuis 1903 au Conseil Général de la Dordogne, où il succédait au Dr Puyjoli de Meyjounissas qui en était resté titulaire plus de trente années, et dont il continua l'administration éclairée. Ils étaient devenus, l'un après l'autre, vice-présidents de l'assemblée départementale et officiers de la Légion d'Honneur. Ils ont tous deux laissé d'unanimes regrets.

Jean-André Guillaume Devillard était président fondateur de la Brantômaise, société de préparation militaire, médecin de la gendarmerie et des pupilles de l'Assistance Publique, médecin major de réserve, décoré de la Croix de Guerre et d'ordres coloniaux français, chevalier du 19 février 1919, promu officier de la Légion d'honneur le 4 juillet 1929.

Il était gendre de M. Albert Gaillard, professeur d'agriculture honoraire de la Dordogne, et avait fait, à Périgueux, son service militaire aux côtés de son beau-frère le Dr Paul Duponchel, président de la section des vétérans de Périgueux et de la fédération de la Dordogne. En 1929, il écrivait à un ami : « Je n'oublie pas, moi aussi, mes compagnons d'armes du 50°. Hélas! ils se font de plus en plus rares, et je suis heureux lorsque les hasards de l'existence me rapprochent de ceux pour lesquels j'ayais le plus de sympathie. »

Plusieurs discours ont été prononcés sur sa tombe.

Nous offrons à sa veuve et à sa famille l'hommage de nos sincères condoléances.

Joseph Durieux.

<sup>(</sup>i) N. D. L. R. — Pris comme otage et transféré à la Caserne du 34°, à Périgueux, il passa la nuit dans la cellule des condamnés à mort et ne sachant que faire dans sa prison, il écrivit ces vers sur le mur :

<sup>\*</sup> Deux choses, ici-bas, m'ont fait aimer le jour : L'Amour, la Liberté, les seuls biens que j'envie. Pour l'Amour, au besoin, je donnerais ma vie, Mais pour la Liberté, je donnerais l'Amour.

## SEANCES MENSUELLES

DE LA

## SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

Séance du jeudi 6 décembre 1945.

Présidence de M. le D' LAFON, Président.

La séance est ouverte à 14 heures, en l'hôtel de la Société. Sont présents: M<sup>mes</sup> Dartige du Fournet, Berton, Dupuy; M<sup>lles</sup> Delbos, Fluhr et Marqueyssat; MM. Aubisse, Berthelot, Brethé, Corneille, Granger, Jeannez-Audra, le général de La Baume, le D<sup>r</sup> Lafon, Laguionie, Lamongie, Lavaysse, Laver-

gne, Lescure, Ménesplier, Rebière, Rives, Secondat et J. Secret.

Se sont excusés : MM. Ducongé, Jean Dumas, l'ingénieur général Lacape et le chanoine Souillac.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, après une observation de M. Secondat, relative à la forge du Buisson-de-Cabans. M. le chanoine Souillac pourrait-il préciser la situation de cet établissement?

M. LE PRÉSIDENT a le très vif regret de faire part à la Société du décès de notre distingué collègue, M. Louis Durieux, Consul de France, survenu prématurément au Carlat, commune de Saint-Cybranet. Il adresse à la famille du défunt, et particulièrement à MM. Joseph et Jean Durieux, les condoléances unanimes de l'assemblée.

M. LE PRÉSIDENT est heureux de saluer le retour, à Bézenac, de M. Louis Carvès, déporté en Allemagne au mois de mars 1943, bien que père 9 enfants.

Il donne lecture d'une lettre de remerciements adressée à la Société par M. Jean Dumas, et récemment élu membre titulaire.

Il félicite notre collègue, M. André Laval, déjà licencié ès-lettres, qui vient de passer avec succès le doctorat en droit devant la Faculté de Toulouse.

10

Dans le Bulletin de la Société préhistorique française d'avriljuin 1945, M. le Président recommande les « conseils pratiques pour la rédaction des articles de préhistoire », que donne M. Guy Gaudron. On pourra en étendre le profit à tout travail d'érudition destiné à l'impression.

M. LE PRÉSIDENT remercie le Conseil général de la Dordogne qui, dans sa session de novembre, a porté à 1100 francs par an la subvention allouée par le département à la Société

historique et archéologique du Périgord.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Louis MERCIER répondant aux préoccupations dont, à la séance de juillet, M. Lescure s'est fait l'écho. Le cahier des charges fait une obligation absolue à tout propriétaire nouveau de signaler aux autorités compétentes toute trouvaille archéologique mise à jour au cours de l'aménagement du terrain loti. Il en résulte que si le propriétaire se dérobait à cette obligation, tout citoyen peut déposer contre lui une plainte motivée. Dont acte.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL remercie la Société historique et archéologique de Libourne qui a bien voulu compléter notre collection de la revue qu'elle publie pour les années 1934-1936.

De son côté, la Société archéologique et historique du Limousin vient de nous faire parvenir la série de ses fascicules parus de 1940 à 1945.

M. Couvrat-Desvergnes a offert à la Société, qui pourra le déposer éventuellement aux archives départementales, un feuillet de manuscrit latin du xue siècle. Ce parchemin servait de couverture à un carnet de comptes du Conseil de fabrique du Change. Des remerciements sont adressés au donateur.

M. l'abbé G. Chaumette, curé doyen de Montagrier, a localisé, durant les vacances, deux nouvelles mottes féodales. L'une, dite Château de la Motte, se trouve dans la commune de Saint-Félix-de-Villadeix, à 1 k. environ du hameau de la Pouleille, dans l'angle formé par la vieille route de Monclard à Saint-Laurent-des-Bâtons et le nouveau chemin de Liorac.

Dissimulée sous des chênes et des broussailles, légèrement affaissée, elle est plutôt de forme ovoïde, avec un fossé bien marqué d'un diamètre de 30 m. environ.

L'autre, la Motte de la Maurénie, est dans la commune de Sainte-Alvère, sur un versant boisé du vallon de la Louyre. On remarque, vers le milieu de l'élévation, une cavité en forme d'entonnoir, qui doit être un fond de case.

Dans la même commune, en remontant de la Maurénie aux Bories, M. l'abbé Chaumette est tombé sur un emplacement retranché, le *château des Bories*, qui coïncide avec un cluseau encore à explorer.

L'intérêt de cette communication est souligné par un échange de vues entre plusieurs de nos collègues. Une étude d'ensemble des mottes gauloises ou féodales en Périgord mériterait d'être tentée.

M. Henri Anstett, dans une courte note, relève quelques tracés de voies anciennes sur le territoire de Loubejac. En dehors des « camis roumious », existait le « grand cami » d'Auvergne, suivi par les marchands ambulants allant vers Fumel et le Pays-Bas. Il passait par Saint-Etienne-des-Landes, Labardenier, Cinqabbres, le Trelau et Fumel. Le grand chemin du Quercy, croisant le précédent vers le Clédou, se dirigeait vers la Fontaine des Trois-Evêques par les Vitarelles, le Garrit, Boulogne et le Buguet. Enfin, partant de Villefranche, un troisième chemin, large de 7 à 8 m., et pavé, à certains endroits, de grosses pierres, gagnait Pestilhac, Mencrabier et Durayel.

M. Georges Belingard, visitant à Cantillac le domaine de Saint-Michel, y a remarqué une pierre armoriée, haute de 0.60, large de 0.53, épaisse de 0.10 cm., provenant d'une cheminée du village des Bouriaux.

L'écusson est « de France », aux 3 roses posées 1 et 2. Il a pour supports à gauche, un variet, dont le chef s'orne d'une toque avec fleurette et nœud de ruban; à droite, un cerf debout portant collier et un grelot. Ces deux sujets au sexe apparent, s'appuyent sur un bâton écolé, qui date exactement cette naïve sculpture de la fin du xv° siècle, M. Bélingard suppose qu'il existait à Cantillac quelque relai de chasse pour lequel furent dessinées ces armoiries.

M. Lavergne ne pense pas qu'on puisse identifier facilement ce blason maladroitement composé, mais amusant.

M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL signale comme récemment inscrits sur la liste des Monuments historiques classés :

la collection de pièces préhistoriques appartenant au Dr Cheynier, de Terrusson (arrêté du 2 octobre);

le gisement de la Gravette à Bayac (arrêté le 15 mars); le château de Caussade à Trélissac (arrêté du 17 août) ont été inscrits à l'inventaire supplémentaire;

la tour d'enceinte du xive siècle sise boulevard Voltaire à Sarlat ainsi que le château et le moulin de Rognac, à Bassillac (arrêté du 12 juillet).

Parmi les sites, ont été inscrits à l'inventaire ;

le site des falaises du Cingle et leurs abords, aux Eyziesde-Tayac et le château du Puyguilhem et ses abords à Villars.

M. Corneille a relevé dans le Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, t. XXIV (1942), qui vient de nous parvenir, un article de M. Johanet où il est question de Louis-Ange Poisson de la Chabeaussière (1710-1795), le propre père de l'homme de lettres signalé récemment dans notre Bulletin. En 1753, Poisson de la Chabeaussière était gouverneur des enfants du marquis de Mirabeau, et plus particulièrement du futur orateur Gabriel de Riquetti de Mirabeau, qui par sa mère, était un peu périgourdin. Comme plus tard son fils, M. de la Chabeaussière rimait non sans facilité et parfois avec humour.

M. Jean Secret serait reconnaissant à qui lui indiquera le possesseur des armoiries sculptées dans l'église désaffectée de Trélissac. Il a récemment visité la curieuse église de Tursac, dont l'état actuel peut donner les plus grandes inquiétudes aux archéologues.

M. Granger fait une utile lecture sur la photographie au service de l'archéologie : il expose les meilleures façons

d'opérer pour obtenir des clichés scientifiques, pourrait-on dire.

M. le Dr Ch. Lafon verse aux archives de la Société un document révolutionnaire inédit :

Copie de la lettre écrite de Tulle... le 25 pluviose de l'an 2º de la République... par le Cº Roux-Fazillac, représentant du peuple, député par la Convention nationale dans les départements de la Corrèze et du Puy-de-Dôme, aux Administrateurs du district de Clermont-Ferrand. — 4 p. in-4º, impr. chez Limet, imprimeur du département du Puy-de-Dôme.

M. LE PRÉSIDENT relève justement la netteté et l'énergie des conseils d'action républicaine que donne à ses subordonnés auvergnats le ci-devant garde du Corps du Roi.

La Société historique et archéologique du Périgord élit membres titulaires :

M<sup>116</sup> Madeleine Delage, chef au service de législation étrangère et de droit international au Ministère de la Justice, 76 bis, rue de Rennes Paris, (17°), et logis de Cormeille, par Champagne-Fontaine; présentée par M<sup>116</sup> Régine Gendraud et M. Lavergne;

M. Chastel, agrégé des lettres, chargé de cours à la Sorbonne, et M<sup>mo</sup>, née Grand, rue Berton 3, Paris (XVI<sup>o</sup>); présentés par MM. G. Bélingard et Champarnaud;

M<sup>mo</sup> Dunogier, rue de Metz, 16, Périgueux ; présentée par M<sup>no</sup> Delbos et le D<sup>r</sup> Lafon :

M. Guille, inspecteur honoraire à la S.N.C.F. et Madame, Route de Lyon, 99, Périgueux; présentés par M<sup>110</sup> Marqueyssat et M. Granger;

M. Bernard A.-LESFARGUES, rue d'Alésia, Paris, (XIVe), et rue Vidal, Bergerac; présenté par M. le Dr Laroche et M. Brial;

M. Jacques Magne, secrétaire général fondateur des « Croquants du Périgord », rue Descartes, 11, Sèvres (Seine-et-Oise); présenté par M. le chanoine Marquay et M. H. Corneille.

La séance est levée à 15 h. 45.

Le Seclétaire général, G. Lavergne, Le Président, D' Ch. LAFON.

### NÉCROLOGIE

## Louis DURIEUX

Nous apprenons la mort de M. Louis Durieux, consul de France, décédé le 13 novembre 1945 au Carlat, section de la commune de Saint-Cybranet, canton de Domme. Né en 1902 à Zurich, fils de Paul Durieux (qui fut pendant dix ans consul général à Munich, officier de la Légion d'Honneur, après avoir dirigé la chancellerie de Vienne pendant la Grande Guerre) et de M<sup>me</sup> née Fort, il fit de brillantes études au Collège Stanislas à Paris. Il appartenait depuis six ans à la Société historique et archéologique du Périgord.

Admis en très bon rang au concours des Affaires Etrangères de 1928, il fut attaché de chancellerie en Bavière, puis en Syrie, résida à Beyrouth, d'où il passa en Finlande, au poste d'Helsinki et plus tard à Liège et Verviers. Il continua dignement la carrière paternelle. La maladie le contraignit au repos prématurément, en temps de guerre.

Homme de cœur, esprit délicat, il était poète distingué. Citons parmi ses œuvres éditées ses Premières Poésies (édition des Tablettes); Les Incertaines (Paris, 1922), qui sont dédiées à Edmond Rostand; La Veillée, etc., ainsi que divers essais publiés aux Œuvres libres et au journal l'Eclair (sous pseudonyme).

Il était neveu de nos collègues Joseph et Jean Durieux, du consul général Pierre Durieux délégué du Haut-Commissaire à Alexandrette.

Il laisse une veuve, un fils et deux filles.

Aux obsèques, sa mémoire fut saluée amicalement par M. Védrenne, notaire de Daglan.

Tous ceux qui ont connu Louis Durieux déplorent le décès de cet homme de bien, consul excellent et littérateur plein de grâce.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU TOME LXXII

Afin d'éviter à l'avenir que le procès-verbal de décembre se trouve dans le volume de l'année suivante, le présent tome va de décembre 1914 à décembre 1945 inclus. Les prochains fascicules correspondront donc exactement aux trimestres de l'année 1946.

-		PROC	ÈS-VERBAUX	P
Séance	m an cui	المروز براء والم	i = dánamban . n . i	Pages,
Scance	mensuc	ne du jeud	i 7 décembre 1944	6
	_		4 janvier 1945	
	_	_	1er février	14
-	_	-	5 avril	33
4	-	_	3 mai	39
	_		5 juillet	59
	_	-	2 août	67
	-	-	6 septembre	93
	-	-	6 octobre	101
	_		8 novembre	107
	-	-	6 décembre	141
Assemblée générale du jeudi 1ºr mars 1945				
	_	_	1er juin 1945	127
Compt	e de gest	ion du trés	orier (exercice 1944)	20
		M	IÉM OIRES	
L'hom	me mage	dalénien de	Laugerie-Basse, a-t-il été écrasé	
				23
			à Périgueux (G. LAVERGNE)	75
			oine Roux (C. PRIEUR)	114
			aques rares et curieuses du Pé-	= 3.3
			UVET)	115
			VARIA	
Les vi	ns de Be	rgerac (Colo	onel Prévor-Levgonie)	85
Proces-verbal de visites d'églises (D' R. L'Honneur)				91

### NÉCROLOGIE

M. Ch. Aublant (G. Lavergne)	46		
M. Dujarric-Descombes (C. PRIEUR)	51		
Mer H. Chastaing (C. PRIEUR)	80		
Le Dr Devillard (J. Duribux)	140		
M. Louis Durieux	147		
ILLUSTRATIONS			
Portrait du chanoine Roux (planche)			
Taques périgourdines (fig.) 117, 121, 125,	129		

# INDEX ALPHABÉTIQUE

### AB

Abzac. (Mme d'). Remise de papiers, 102.

Alesme (d') de Vige, 77.

Alsace (Haute-). Civilisation néolithique, 67.

Andrault (A. d'), intendant des armées du prince de Condé, 76.

André (d'). Chartrier, 61,

Andreossy, spécialiste de l'élevage du ver à soie, 104.

Angoulême. Cathédrale : Ouvrage cité, 56.

Annesse. Eglise: Objets mobiliers, 2.

Anstett (H). Communications diverses, 3, 48, 29, 35, 56, 62, 98, 143.

Antonne. Eglise : Objets à classer, 112.

Arnollet, chanoine théologal de Périgueux, 18.

Asimont (J.), pasteur à Bergerac, 63.

Aublant (Ch.). Sa collection, 54.

Auriac de Montignac. Chapelle Saint-Rémy: Clef de voûte, 105.

Avit (Saint), 83.

Badegoule (comm. de Beauregard). Retouchoirs en silex, 7.

Barataquy (de). Taque à leurs armes, 127.

Barbut (Albert). Son œuvre poétique, 18, 35.

Bardon, instituteur. Son Catéchisme de la Raison, 56.

 (Joseph). Ses lithographies, 61. Bardon, peintre à Périgueux, 103.

Barraud. - V. Béraud.

Bassillac. Eglise: Objets à classer, 112.

Bassillac. - V. Rognac.

Baubérot. Communication, 40.

Bayac. - V. La Gravette.

Bazin de Bezons, intendant de Guyenne. Son opinion sur la culture du mûrier, 104.

Beaumont-du-Périgord. Taque, 131.

Beaupuy (Général). Sa mort (gravure), 17.

Bélingard (G.). Dons de documents, 36, 111. — Communication, 143.

Belsunce (Msr) de). Portrait, 17.

Belvès. Bibliothèque, 64. — Directoire du district, 30. — Taque de l'hospice, 64.

Benoit (P.). Communication, 12.

Bergerac. Impositions, 88. — Notes d'histoire et de biographie, 62. — Privilèges en matière de commerce des vins, 85.

Bergeracois. - V Maynard (Dr).

Béraud (P.), sr de Canteranne, 42, 96.

Beylot (J.-Joseph), de Périgueux. Thèse de médecine, 3.

Biron. Chancines de la collégiale. V. Lavoye, Masquart. — V. Gontaud Biron.

Belloy (Ctesas de). - V. Picault.

Bloy (Léon), 42.

Bertin (H.-L.), ministre d'Etat. Intérêt qu'il porte au caoutchouc, 62. Boc de Saint-Hilaire (Sicaire). Ses états de service, 28.

Bodin (J. de). Son élection à la mairie de Périgueux, 79.

Bordeaux. Arrêt du Parlement concernant les notaires de Périgueux, 11. — Dates historiques, 71.

Bourdeille (François, baron de) sr de la Tourblanche. Bail à emphitéose, 11.

Bouyssonie (abbé). Article cité,

Bruguière (Catherine), épouse Pindrac. Guérison miraculeuse,

Bugeaud (Maréchal). A la bataille d'Isly, 7. — Cultive le mûrier, 104. — Lettre à G. de Beaumont, 108.

Bugue (Le). Taque fondue pour l'abbaye, 131.

Buisson (Le). Forge, 109, 141.

1

Cadouin. Vue de cloître, 17.

Canteranne. - V. Béraud.

Cantillac. Pierre sculptée, 143.

Caoutchouc. Sa découverte et son utilisation, 62.

Carsac. Eglise et château (Bibliogr.), 34.

Castres, Evêque. - V. Royère.

Castelnaud (-et-Feyrac). Registre des baptêmes, mariages et sépultures de la R. P. R., 11.

Castillon. (Famille de), 98.

Caumont-La Force (Maison de). Travail en préparation de l'abbé Dubois, 95.

Caussade, comm. de Trélissac. Château inscrit à l'inventaire, 144.

Celerier (Jean). Communications, 99.

Chalard (Le). Mesure, 9.

Chalup (Cte de). Communications, 111, 112.

Champagnac de Bélair. Eglise: Clés de voûte aux armes des La Marthonie, 105.

Champeau. Eglise: Portrait d'abbesse, 105.

Champs - Romain. Croix de pierre, 2.

Chancelade. Archives de l'abbaye, 112. — Voie romaine de Périgueux à Saintes, 96.

Change (Lc). Ms. en provenant, 141.

Chanson du tourin. - V. Folklore.

Chanlost, gouverneur de Périgueux, 76, 77, 78.

Chapt de Rastignac (Cto de), 9.

Charles IX. Ordonnance sur les monnaies, 35.

Charroux, près Périgueux. Hôpital, 37, 40.

Chateaubriand. Ses amours pour Henriette Picault, 10, 95.

Chaumette, (abbé). Communication, 143.

Chanvet (Dr St.). Communications, 2, 67, 115.

Cheynier (Dr). Article cité, 34. — Sa collection classée, 144.

Clermont-Ferrand. District : Lettre de Roux-Fazillac, 145.

Compain, Mo fondeur de cloches, 56.

Corneille (H.), trésorier de la Société, 16, 26, 32. — Communications, 42, 43, 72, 103, 144.

Corrèze. Préhistoire, 34.

Coulettous (Famille), surnommée « La Soie », 104.

Convrat-Desvergnes. Communications, 9, 62, 71, 103, 142.

Crabillat, comm. de Sireuil, Gravures magdaléniennes, 102. m

Damas (G1 ben de), châtelain d'Hautefort, 68.

Daumesnil (Général). Sa statue à Périgueux, 95.

Delage (Franck). Articles cités, 7, 62.

Desbarats (M<sup>11</sup>). Don de photographies, 2.

Deshoulières. Article cité, 40.

Dordogne. Département : Cartes, 12, 17. — Lampes paléolithiques, 102. — Loups, 54.

Drelincourt (Ch.), ministre protestant, 109.

Dubois (abbé). — V. Caumont-Laforce.

Dubreuilh, libraire à Périgueux, 18.

gueux, 18.

— (Vve), imprimeur, 42.

Dubut (A.). Communication, 4. Dufraisse (Ch.), chimiste, 62.

Dupré de Saint-Maur, intendant de Guyenne, 85.

Du Puch (Yolande), châtelaine de Montbreton, 12.

Durieux (J.). Article cité, 95. — Erratum, 98. — Communications, 3, 7, 28, 62, 93, 98.

Dusolier (Em.), élu vice-président, 57.

Dussac. Archives communales,

E

Excideuil-Revue, 29.

Eyzies (Les). — Exposition de Syndicat d'initiative à la Foire de Paris, 94. — Gisement préhistorique du château, 35 — Sites inscrits à l'inventaire, 1, 2.

F

Fages (Le chevalier de), 11. — V. Fayolle de Mellet.

Faures (Les), comm. du Bugue. Sarcophages, 103. Fayolle de Mellet (Marguerite de), dame de Fages. Requête, 11.

Feyfant (Léonard), officier de carrière, 98. — Sa correspondance, 37, 44, 65, 104.

Firbeix. V. La Chabrerie.

Fulbert-Dumonteil, 95.

Front (Saint), 95.

Flamenc (Famille), de Périgueux, 70.

Fontalirant (abbé). Nécrologie citée, 1.

Foucault (Famille de). Armoiries sur une taque, 131.

Fourneau du Diable (Le), comm. de Bourdeilles. Article cité, 28.

Freydet (Jean), de Saint-Martial-de-Viveyrols, 10.

Frescarode (J.), pasteur expatrié, 63.

Folklore. Chanson du tourin, 3. — Reinages, 4. — Congrès régional, 8. — Manuel de Van Gennep, 16. — Prières en patois, 35. — Enquête Mercier, 70. — V. Sineuil.

G

Gaugeac. Taque y trouvée, 127.

George - Massonais (Msr A.), évêque de Périgueux, 70.

Gélieu, famille protestante, 64.

Gigot (J.). Article cité, 99.

Gironde. Département : Noms de lieux, 6. — Moustérien des plateaux de la rive gauche de l'Isle, 6.

Gissey (O. de). Histoire et miracles de Rocamadour, 69.

Glory (abbé). Thèse citée, 67.

Gontaud-Biron (Famille de). Taque à ses armes, 127.

Goudron de vergne, employé en teinture, 67.

Granger. Communications, 4, 61, 73, 145.

Grimoire magique, 41.

Guat de Laville (de), lieutenant assesseur au siège de Sarlat, 11.

Guichard. Communication, 98.

Guillaume (Ant. de), de Saint-Méard-en-Périgord. Guérison de sa fille, 69.

### H

Héraldique. — V. Barataquy, Gontaud-Biron, Cantillac, La Cropte, La Force, La Marthonie, Macheco de Prémeaux, St-Crépin, Trélissac.

Hélie Talairan, comte de Périgord. Convention de 1244, 111.

### T

Isle, rivière. Navigation, 4, 112. — Moustérien des plateaux de la rive gauche (en Gironde), 6.

Issigeac. Statistique générale du canton, 3.

### M

Jouanel (A.). Communication, 69.

Joussain (A.). Communications, 37, 44, 65, 104.

### L

La Baume (Antoine de), 98.

La Bastide-Monestier. Eglise en péril, 40.

La Chabeaussière, auteur du Catéchisme français, 42, 55, 144.

La Chabrerie, par de Firbeix. Plan partiel, 9.

Lacoste (Elie), de Montignac. Lettre, 109.

La Cropte (Bertrand de), évêque de Sarlat. Ses armes, 105.

La Croullardière. Lettre à l'évêque de Périgueux, 109.

La Gronsille (A. de). Son opuscule: Bourgeois et Hobereaux, 9.

Lafon (D. Ch.). Dons à la Société, 1, 42, 64. — Communications, 11, 16, 18, 31, 43, 57, 61, 66, 68, 69, 73, 94, 108, 109, 145. La Force (famille de). Cachet à ses armes, 73. — Essais de sériciculture, 71.

La Gravette, comm. de Bayac. Gisement classé, 144.

Langue d'oil. Enclave au N. de Libourne, 108.

La Marthonie. Armes dans l'église de Champagnac-de-Bélair, 105.

La Roquette, aventurier périgourdin, 62.

La Lande d'Auriac. Station de plein air, 6.

Lasescuras, curé réfractaire, 36.

La Tour-du-Roc, comm. d'Alas-Saint-André. Enlèvement des girouettes, 99.

Laugerie, localisé dans les Pyrénées, 108.

Laugerie-Basse, comm. des Eyzies. Homme magdalénien, 23.

Laugerie-Haute. Gravures magdaléniennes, 102.

La Valade. Taque du « Parc », 122.

La Valette (Famille), de Carsac, 34.

Laval-Pichaut, secrétaire de Chanlost, 78.

Lavaysse. Communications, 6, 42.

Lavergne (G.). Communications, 4, 9, 36, 41, 55, 71, 75, 99, 412. — Histoire de Périgueux, 102.

La Veyssière près Salignac-Restes de commanderie, 104, 110.

Lavoix (Ant.). Communication, 95.

Lavoye, chancine de Biron, 92.

Lescure. Fouilles de Vésone, 66. — Histoire du Toulon. 4.

L'Honneur (D'). Visite d'églises, 92.

Libourne. Etymologie, 34. — Enclave de langue d'oil, 108. Limoges. Collège, 62. — V. La Chabrerie. - Congrès de folklore, 8. — Monnaie de Saint-Martial, 34.

Loubéjac. Anciens chemins, 143. — Curé, 57.

Lubersac (de), s' de Savignac-Lédrier. Vente de ses meubles, 99.

Luzac, famille de Be-gerac retirée en Hollande, 64.

### IVI IN

Machèco de Prémeaux 'Mer de), évêque de Périgueux. Cachet, 41.

Magne (P.), député de la Dordogne, 8, 44.

Maine de Biran. Lettres à J. de Verneilh-Puyrazeau, 65.

Malouet (baronne). - V. Picault. Manaurie. Sites inscrits à l'in-

ventaire, 2. Manuale curatorum, 37.

Manuscrit latin, 142.

res, 63.

Mareuil-sur-Belle. Vue du château, 17.

Maroite. Vue du château, 17. Marteille (Jean). Ses Mémoi-

Masquart (P.), chanoine de Biron, 91.

Matecoulon. Vue du château,

Maynard (Dr), originafre de Bergerac, 55.

Mazeyrolles. Délibérations de la Municipalité sous la Révolution, 29.

Mercier (A.) Enquête sur les végétaux dans le folklore, 70.

Mercier (L.). Communications, 13, 96, 142.

Méredieu (E. de), conseiller au Présidial de Périgueux, victime de la Fronde, 75. — (Hélie de), chanoine de Périgueux, 78.

Mirabeau (Famille de), 144.

Mirambeau (Seigneur de), 12.

Merlande. Travaux à l'église, 112.

Monbos. Eglise en péril, 98, 110.

Moncaret. - V. Tête-Noire.

Monnaies. — V. Charles IX, Limoges.

Monpazier. Maison de charité et hôpital, 11. — Taque trouvée aux environs, — V. Mousson de Lestang.

Montagrier. Lieutenant de la châtellenie, 70.

Montbreton, comm. de Pessac (Gironde). Souterrain-refuge, 12.

Montferrand. Taque, 127.

Montouzon (A. et G.), 70.

Montseluc (P. de), de Saint-Martial-de-Viveyrols, 11.

Morris (Colonel) 98.

Mottes gauloises ou féodales, 142.

Mourel (Reymond), vigier de Salles. Vente de rentes à Verteillac, 10.

Mousson de Lestang, juge de Monpazier, 11.

Moustier (Le). Site inscrit à l'inventaire, 2.

Murat, vicaire général de Périgueux, 41.

Néanderthal. Race de ce nom, 40, 107.

Necker. Requête à lui adressée, 91.

Nontron. Site inscrit à l'inventaire, 2. — Vue, 17.

Nontronnais. Coutume des reinages, 4.

### O P

Orelie-Antoine 1er, roi d'Aracanie. Portrait, 17.

Palloy (Le patriote), 72.

Paris. Filles de l'Hôtel-Dieu, mariées à un noble périgourdin, 44. — V. Ravoisié. Pas-de-roi, 4.

Pardoux (Saint). Son culte, 95.

Payzac de la Nouaille. Fête du baptême du roi de Rome, 99.

P. de Diosido, lieutenant du Sénéchal de Périgord et Quercy, 4

Périgord. Comte. — V. Hélie Talairan 112. — Fichier des vieux hôtels, 111. — Lieuténant du Sénéchal. — V. P. de Diosido. — Poste aux lettres, 37, 66. — Sériciculture, 71, 103. — Toponymie, 6. — Variétés historiques, 108.

Périgourdins en Amérique, 55, 62. — A Paris, 108.

Périgueux. Archives municipales, 73, 100. — Convention de 1244, 111. — Elections de 1654, 79. - Evêques. V. George Massonais, Macheco de Premaux, Villiers-Lafaye. — Exces des Fron-deurs, 75. — Famille Flamenc, 70. — Fête de la Fédération en 1790, 73, 103. — Imprimeur-libraire. — V. Dubreuilh. — Journaux et revues illustrés, 29. Lépreux, 36. — Notaires, 11.
 V. Philippot. — Option des Alsaciens-Lorrains pour la France, 43. - Plebiscite de 1870, 60. -Police en 1752, 36. - Porte des Farges, 36. — Prisons du Consulat, 77. — Quartiers et rues, 103. - Régiment en garnison, 43, 44. - Statues, 8, 45, 72. — Théologal. — V. Arnollet. — Vicaire général. — V. Murat. -- Vues diverses, 11, 12, 17, 61.

Philippot, notaire à Périgueux, 78.

Photographie archéologique, 145.

Peyrony (D. et E.), articles cités, 28, 102.

Peyrony (D.), élu vice-président, 32, 33. — Communications, 23, 35, 103.

Picault (Henriette), comtesse de Belloy et baronne Malouet, aimée de Chateaubriand, 10, 95.

Pindrac (Laurent), procureur au Présidial de Périgueux, 69.

Pisadis. Sens de ce mot, 98.

Ponte d'Albaret (Mgr de), évêque de Sarlat. Portrait au physionotrace, 69.

Préhistoire. Bibliographie graduée, 68. — Gollection de Mer Chastaing, 80. — Collection du Dr Cheynier, 144. — Conseils pratiques, 142. — Gisement du château des Eyzies, 35. — Homme de Laugerie-Basse, 23. — Ossements de la grotte de l'Eglise, 41. — Références bibliographiques, 6, 7, 28, 34, 67, 68, 102, 107.

Prévôt - Leygonie (Colonel). Vins de Bergerac, 91.

Prince impérial. Poème sur sa mort, 62.

Prieur (Chanoine C.). Article cité, 95.

Puyguilhem, comm. de Villars. Château inscrit à l'inventaire, 144.

### IR.

Ravoisié, armurier à Paris. Epée à sa marque, 3.

Recettes médicales du XVª siècle, 71.

Reinages. - V. Folklore.

Révolution française.—V. Bardon, Belvès, Clermont-Ferrand, La Chabeaussière, Lacoste, Lasescuras, La Tour-du-Roc, Lubersac, Palloy, Périgueux, Ribérac, Roux-Fazillac, Ségala.

Rey, juge de Saint-Astier, 69, Ribérac. Vue, 17. — Fête civique en 1792, 4.

Rigal Payru, curé de Mazeyrolles, 30, 31.

Rognac, comm. de Bassillac. Château pris par les Frondeurs, 71. — Inscrit à l'inventaire, 144.

Rocamadour. Miracles, 69.

Roque (J.). Communication, 103.

Rousseau (J.-J). Edition de son œuvre, 19.

Roques, avocat de Bergerac, 73.

Roux (Chanoine J.). Portrait,

Roux-Fazillac, conventionnel, 36, 145.

Royère M<sup>gr</sup> de), évêque de Castres. Lettre, 109.

5

Sainte-Alvère. Mottes, 143.

Saint-Amand-de-Coly. Vue de l'abbaye, 17.

Saint-Aquilin. - V. Vitrac.

Saint-Crépin-d'Auberoche. Armoiries dans l'église, 105.

Saint - Felix - de - Villadeix. Motte, 143.

Saint-Estèphe. Croix de bois, 2.

Saint-Jean-de-Vertis, dioc. de Sarlat. Visite de l'église, 91.

Saint-Jory-de-Chalais. Croix de pierre, 2.

Saint-Léon-sur-Vézère. Sites inscrits à l'inventaire, 2.

Saint-Martial-de-Viveyrols. — V. Freydet, Montseluc (de).

Saint-Martin-de-Genébrède, dioc. de Sarlat. Visite de l'église,

Saint - Martin - d'Excideuil. Fouilles de la grotte de l'Eglise, 40.

Saint-Médard en Périgord. — V. Guillaume (de).

Saint-Pierre-de-Gôle. Chapelle des Ladres sous Bruzac, 105, 40.

Saint-Saud (Cte de). Communications, 81, 61, 62, 97.

Salles (Charente). Vigier. — V. Mourel (de).

Salleton (J.), receveur de tailles, 42.

Sarlat. Diocèse. — V. Saint-Martin de Genébrède, Saint-Jean de Vertis. — Plaque de cheminée commémorant la reprise de la ville en 1652, 109. — Vue de l'église, 17.

Savignac-Lédrier. Sr. — V. Lubersac. Secret (J.), élu secrétaire-adjoint. — Communications, 65, 104, 112, 145.

Segala, officier de santé, bibliothécaire à Belves, 65.

Sem (Georges Goursat dit). Publications satiriques, 29.

Sigala (abbé). Discours cité, 102.

Sarcophages. - V. Farges (Les)

Saintes. (Voie romaine de Périgueux à). — V. Chancelade.

Sineuil, comm. de Saint-Cernin de-L'Herm. Tradition, 35.

Sites inscrits à l'inventaire, 1, 2, 144.

Société historique et archéologique du Périgord. Achats de livres, gravures, journaux, 10, 16, 17, 29, 60. - Bureau. - V. Corneille, Dusolier, Peyrony, Secret. - Coffre à la Banque de France, 16, 26. - Collections du Muséum d'histoire naturelle abritées durant la guerre, 101. — Compte de gestion du trésorier, 20, 53. - Elections du Bureau, 16, 32, 40, 57. - Prix des publications, 27. - Projet d'achat d'immeuble, Projet d'excursion en 1946, 111. — Publication du Bulletin, 54, 59, 110. — Rapport moral, Sociétés correspondantes, 39, 54, 102, 142. - Subvention départementale, 142, - Vœux émis, 73, 105, 110.

Membres décédés: Aublant (Ch.), 12, 14, 46, 54, 72, 102; — Audouin, 107; — Besson, 33; — Chastaing (Mgr), 6, 18, 80; — Clergerie (A.), 25; — Cocula (P.), 54; — Devillard (Dr), 93, 103, 140; — Dujarric-Descombes (H.), 8, 51; — Dumont, 107; — Durieux (L.), 141, 147; — Lacroix (Dr), 54; — Laporte-Bisquit, 67; — Maze (Ch.), 59; — Noêl Du Peyrat, 54; — Parier, 25; — Perraudin, 107; — Perrier (Dr), 54; — Roderie, 67; — Royère (de), 1; — Tréneuil (abbé), 25,

Membres nouveaux: Abzac de Cazenac (M<sup>me</sup> d²), 38; — Amblard, 37; — Association des anciens élèves de Laforce. 100; — Besson-Guyard, 44; — Bouyssou (M<sup>me</sup>), 38; — Bugès, 15; — Charet, 32; — Chastel (M. et M<sup>me</sup>), 145; — Clergerie, 37; — Delage (M<sup>lle</sup>), 145; — Delcer de Puymège (C<sup>le</sup>), 106; — Dujarric-Descombes (M<sup>lle</sup>), 4; — Dumas, 42; — Dunogier (M<sup>me</sup>), 145; — Fluhr (M<sup>lle</sup>), 74; — Giraudon de Mazaubert, 66; — Guille, 145; — Hobé, 13; — Institution Saint-Joseph de Sarlat, 66; — Jouanel (P.), 5; — Jeannez-Audra, 44; — Laguionie (de), 113; — Lamongie, 58; — Lapeyrière, 58; — Lavelle (M<sup>lle</sup>), 58; — Lescure (J.), 106; — Lesfargues, 146; — Maître, 58; — Magne, 146; — Manel, 37; — Mathieu, 44; — Mathieu (D<sup>r</sup>), 5; — Peyrè (Colonel), 38; — Pijassou, 1; — Roque (J.), 74; — Segonzac (V<sup>le</sup> de), 45; — Trény, 113; — Vacquier, 37; — Vassal-Sineuil (C<sup>le</sup> de), 44; — Villemonte de la Clergerie, 58.

Chronique: Afflet (abbé), 93; — Aublant (P.) 59, 54; — Barrière (P.), 101; — Bergounioux (R. P.), 60; — Blanc (S.), 54; — Breuil (abbé), 60; — Carvès, 141; — Chauvet (St.), 15; — Cipière (abbé), 93; — Coupigny, 60; — Dartige du Fournet (Mme), 44; — Dubut, 15; — Dujarrie de la Rivière, 39, 93; — Durieux (J.), 101, 147; — Glory (abbé), 67; — La Baume (G¹de), 54; — Lacorre, 18; — Laval, 142; — Mérilhou, 58; — Roppé, 54; — Saby, 60; — Secret (J.), 26, 32, 39, 57, 60; — Sigala (abbé), 94.

Sociétés savantes. Leur rôle,

Souc, marchand de Périgueux,

Souillac (Chanoine). Communications, 4, 108, 141.

Souterrain-refuge. - V. Montbreton. Stations monstériennes de plein air. — V. La Lande.

Supériori (P.), ministre protestant à Castelnaud, 11.

### TW

Tagand. Etude citée, 107.

Taques, 2, 108, 115.

Terrasson. Pèlerinage de cette ville à Rocamadour, 69.

Terrassonnais. Flèches tranchantes, 34.

Tête-Noire (la), ancien nom de la station de chemin de fer de Moncaret, 51.

Toulon (Le) Histoire de ce quartier, 4.

Tourblanche (La). Bail emphitéotique, 11.

Trassaignas (Thomas de), de la Tourblanche, 11.

Trélissac. Eglise : armoiries sculptées, 145. — V. Caussade.

Tremblement de terre de 1442, 74.

Tursac. Eglise menacée, 145. —Sites inscrits à l'inventaire, 2.

Verneilh - Puyrazeau (J. de). Lettres de Maine de Biran, 65.

Verteillac. Mesure locale, 10.

Vienne (Haute-). Inventaire des dolmens, 7.

Villars. - V. Puyguilhem.

Villiers-Lafaye (Msr Cyrus de) évêque de Périgueux. Lettre à lui dédiée, 109.

Vitrac, comm. de Saint-Aquilin. Fours à poterie, 13.

Villefranche-du-Périgord. Cloches, 56. — Eglises et chapelles, 41. — Epée trouvée, 3.

Voie romaine de Périgueux à Saintes, 96.

